UNIVERSITÉ DE GAND

RECUEIL DE TRAVAUX

PUBLIÉS PAR

LA FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

19e FASCICULE

L'ÉLÉMENT HISTORIQUE

DANS LE

CORONEMENT LOOIS

CONTRIBUTION

A L'HISTOIRE POÉTIQUE DE LOUIS LE DÉBONNAIRE

par

LÉONARD WILLEMS

GAND
LIBRAIRIE ENGELCKE
20, RUE DES FOULONS
1896

U.B.C. LIBRARIES

PQ
1453
C6
W5
1896

STORAGE-ITEM
LPC/MN

LPA-D46E
U.B.C. LIBRARY

UNIVERSITÉ DE GAND

RECUEIL DE TRAVAUX

PUBLIÉS PAR

LA FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

19e FASCICULE

L'ÉLÉMENT HISTORIQUE

DANS LE

CORONEMENT LOOÏS

CONTRIBUTION

A L'HISTOIRE POÉTIQUE DE LOUIS LE DÉBONNAIRE

par

LÉONARD WILLEMS

GAND
LIBRAIRIE ENGELCKE
20, RUE DES FOULONS
1896

U.B.C. LIBRARIES

PQ
1453
C6
W5
1896

UNIVERSITÉ DE GAND

RECUEIL DE TRAVAUX
PUBLIÉS PAR
LA FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

19e FASCICULE

L'ÉLÉMENT HISTORIQUE
DANS LE
CORONEMENT LOOÏS

CONTRIBUTION
A L'HISTOIRE POÉTIQUE DE LOUIS LE DÉBONNAIRE

par

LÉONARD WILLEMS

GAND
LIBRAIRIE ENGELCKE
20, RUE DES FOULONS
1896

L'ÉLÉMENT HISTORIQUE

DANS LE

CORONEMENT LOOÏS

CONTRIBUTION

A L'HISTOIRE POÉTIQUE DE LOUIS LE DÉBONNAIRE

par

LÉONARD WILLEMS

GAND
LIBRAIRIE ENGELCKE
20, RUE DES FOULONS
1896

RECUEIL DE TRAVAUX

PUBLIÉS PAR LA FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE GAND.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT.

Les travaux des professeurs, maîtres de conférences et chargés de cours seront publiés sous la responsabilité personnelle de leurs auteurs.

Ceux des élèves et anciens élèves seront publiés en vertu d'une décision de la Faculté.

A MONSIEUR

GASTON PARIS,

ADMINISTRATEUR DU COLLÈGE DE FRANCE,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Hommage respectueux.

La présente étude date déjà de quelque temps. Si je ne l'ai pas publiée antérieurement, c'est qu'elle n'est qu'un chapitre d'une œuvre de longue haleine, une *Histoire poétique des Carolingiens*, à laquelle je travaille depuis quelques années.

Au début, j'avais cru pouvoir terminer cette entreprise assez promptement; mais au fur et à mesure que j'avançais, je me suis aperçu que je ne pourrais la mener à bonne fin de si tôt. Attendre que le livre fût complet, c'était m'astreindre à garder indéfiniment en portefeuille des morceaux déjà achevés, comme le présent travail. Je ne le donne donc que comme spécimen de la façon dont je compte traiter mon sujet. Pour peu que l'accueil réservé à cette publication ne soit pas trop décourageant, j'espère la faire suivre prochainement de quelques études sur l'*Histoire poétique de Guillaume de Gellone et la formation de la geste narbonnaise* — sur la *Chanson des Saisnes*, dont on a jusqu'ici, ce me semble, mal expliqué le développement historique — sur le *Chevalier au Cygne* — sur cette mystérieuse épopée des *Lorrains*, d'apparence si historique, et dont les critiques n'ont pu jusqu'à présent démêler l'origine, que je crois être en mesure d'indiquer dans les chroniques.

J'ai à m'acquitter d'une dette de reconnaissance vis-à-vis de plusieurs personnes. Je dois des renseignements à M. Martel, conservateur en chef de la Bibliothèque de la ville de Boulogne ; à M. Paul Bergmans, de la Bibliothèque de Gand.

Mon cher maître, M. Pirenne, n'a cessé de m'aider obligeamment de ses conseils et plus d'une fois j'ai eu l'occasion de mettre à contribution sa parfaite connaissance des choses du moyen-âge.

J'ai à cœur de remercier ici tout particulièrement M. Gaston Paris, qui a bien voulu revoir la première ébauche de cette étude. Les précieuses indications qu'il m'a fournies m'ont d'autant plus touché que je me suis quelquefois écarté des idées émises par l'illustre auteur de l'*Histoire poétique de Charlemagne*.

Depuis lors, j'ai essayé de corriger dans la mesure de mes moyens, ce qu'avait de défectueux mon premier essai. Il se peut que je me sois laissé entraîner à soutenir des points de vue, qui, dès l'abord, sembleront paradoxaux, et, par la suite, seront démontrés faux. Toutefois, comme mes conclusions sont fondées sur un examen consciencieux des sources, j'ose espérer qu'elles seront jugées dignes d'une réfutation. Puissent mes erreurs même contribuer par là à mieux faire connaître le développement des épopées narbonnaises !

Gand, 26 mai 1896.

L. Willems.

L'ÉPOPÉE DU CORONEMENT LOOÏS

1re PARTIE

L'ÉLÉMENT HISTORIQUE

Le *Coronement Looïs*, épopée qui nous raconte comment Louis, fils de Charlemagne, a succédé à son père, est formé par la juxtaposition de quatre branches ou épisodes, racontant chacun une série distincte d'événements, dont nous tâcherons dans le présent travail de déterminer le fondement historique. Nous aurons ensuite à étudier comment des faits, qui primitivement n'avaient entre eux aucun rapport, ont été coordonnés pour former la légende du couronnement, telle que nous la trouvons dans notre poème. Nous essayerons enfin de découvrir quelle évolution, quelles transformations notre légende a subies.

Jonckbloet [1] avait déjà adopté cette division en quatre branches.

M. E. Langlois [2] a divisé, d'après G. Paris, le poème en

1) *Guillaume d'Orange*, 1854, t. II, pp. 80-116, *éléments historiques du Coronement*.

2) Édition du *Coronement*, Société des anciens textes français, 1888. Les éléments historiques sont étudiés dans l'introduction pp. 4 à 75.

cinq épisodes, mais, comme nous le verrons, cette division est fautive.

Les quatre branches sont :

I°. La conspiration d'Arnéïs d'Orléans, qui veut obtenir de Charlemagne la tutelle de Louis, et s'emparer ensuite de la couronne (v. 1-271) ;

II°. L'expédition en Italie contre Corsolt et ses Sarrasins (v. 272-1429) ;

III°. La guerre contre Richard de Normandie et Acelin, qui veulent s'emparer du pouvoir après la mort de Charlemagne (v. 1430-2224) ;

IV°. L'expédition en Italie contre Gui d'Allemagne (v. 2225 — à la fin).

PREMIÈRE BRANCHE.

La première branche (v. 1-271) est le récit du couronnement de Louis le Débonnaire à Aix-la-Chapelle. Il y a entre l'histoire et le poème une analogie frappante — nous aurons à y revenir. Mais où le poème cesse absolument d'être historique, c'est quand, après avoir prononcé son discours, et avoir énuméré tous les devoirs d'un souverain, Charlemagne demande à son fils, s'il promet de se conformer aux préceptes qu'il vient d'entendre. Louis se met à trembler et n'ose prendre la couronne.

L'empereur s'attriste :

> Or li fesons toz les chevels trenchier,
> Si le metons la enz en cel mostier :
> Tirra les cordes et sera marregliers.
> v. 95 s.

A ce moment, un traître, Arnéïs [1] d'Orléans, demande à

---

1) Les meilleurs mss. du *Coronement* donnent la forme *Hernaut* : M. Langlois rétablit avec raison Arnéïs, comme ce nom est écrit dans d'autres poèmes où il est assuré par l'assonance (v. *introd.*, p. 31, note 1).

Charlemagne la lieutenance du royaume pendant trois ans. Au bout de ce temps, si Louis s'est amendé, le pouvoir lui sera donné. L'empereur consent : les amis d'Arnéïs se réjouissent. Mais Guillaume d'Orange, au retour d'une partie de chasse, est mis au courant de ce qui s'est passé, par son neveu Bertrand; il pénètre dans la chapelle, tue Arnéïs d'un coup de poing, et met la couronne sur la tête de l'héritier légitime. Charlemagne lui en témoigne sa plus vive reconnaissance :

« Sire Guillelmes, granz merciz en aiez.
Vostre lignages a le mien esalcié. »
v. 148 s.

Ce qui, de prime abord, saute aux yeux dans cette manière de représenter les faits, et paraît chose tout à fait invraisemblable, c'est qu'une pareille conspiration ait vu le jour du vivant de Charlemagne. M. Langlois dit avec raison : « Si quelqu'un a réellement essayé de s'opposer à l'avènement de Louis le Débonnaire, ses résistances n'ont pas pu se manifester du vivant de Charlemagne. Celui-ci était déja âgé lorsqu'il couronna son fils; mais les années, en affaiblissant ses forces, ne lui avaient pas enlevé son prestige, et il n'était personne qui ne se courbât encore sous sa puissante main [1] ». Mais les traditions légendaires auraient pu au besoin transporter sous le règne de Charlemagne, des faits qui se sont passés *immédiatement après* sa mort, c.-à-d. à l'avènement de Louis le Débonnaire. Nous voilà donc amené à rechercher si, au moment où Louis monta sur le trône, un événement quelconque s'est produit qui a pu donner naissance à la légende d'Arnéïs d'Orléans. Tous les critiques depuis Fauriel[2], Paulin Paris[3], et surtout depuis Jonckbloet[4], qui a fait sur

1) *Introd.*, p. 9.
2) *Hist. de la poésie provençale*, III, 88.
3) *Les manuscrits français de la Bibl. du Roi*, III, 123 ; *Histoire Littéraire*, XXII, 481-488.
4) *Guillaume d'Orange*, II, 80-94.

ce point des recherches spéciales, et après lui M. Langlois nous disent qu'un pareil événement s'est produit, et ils nous racontent l'épisode de Wala.

Examinons à notre tour ce qui en est de ce récit.

La presque unanimité des chroniqueurs nous montre Louis montant sur le trône sans difficulté aucune : Thegan[1], les annales d'Einhard[2], de même que l'annaliste Saxon[3], Nithard[4] ainsi qu'Adon[5] sont d'accord pour nous dire qu'il ne se présenta pas la moindre difficulté à la mort de Charlemagne. Par contre, un seul texte, celui de l'Astronome limousin, vient contredire toutes ces autorités. Il résulte de ce récit, qui est trop long pour être transcrit ici en entier[6], qu'à la mort de Charlemagne un nommé Rampo fut chargé d'aller annoncer l'événement à Louis, qui se trouvait alors en Aquitaine. Le messager passa par Orléans; mais d'après un ordre que très probablement on lui avait donné, il ne dit rien à l'évêque d'Orléans Théodulphe. Celui-ci cependant devina ce dont il s'agissait, et envoya à son tour des messagers à Louis pour lui demander, s'il allait passer par Orléans, ou s'il désirait que lui même vint à sa rencontre. Théodulphe, d'après cette version, devait donc avoir une chose importante à dire à l'empereur, et pour celui qui connaît ce qui

---

1) Pertz *Mon.* II. cap. 8. *Vita Hludvici* : «Post obitum gloriosissimi supradicti imperatoris Karoli, perrexit filius eius Hludovicus de partibus Aquitaniœ, venit Aquisgrani palatium et suscipit omnia regna quæ tradidit Deus patri suo, *sine ulla contradictione* ».

2) Pertz *ibid.* I, 201. Anno 814.

3) Pertz *ibid.* VI, 570. «Hludvicus... tricesemo postquam id acciderat die, Aquisgrani venit *summo omnium Francorum consensu ac favore* patri successit ».

4) Pertz *ibid.* II, 651. « Heres autem tantœ sublimitatis, Lodhuwicus filiorum eius justo matrimonio susceptorum novissimus, ceteris de cedentibus, sucessit ; qui ut pro certo patrem obisse comperit, Aquis ab Aquitania protinus venit quo undique ad se venientem populum, *absque quolibet impedimento* suæ ditioni addixit. »

5) Pertz *ibid.* II, 320. « Ludowicus.... ingressum imperii secunda et placita quiete habuit, porro finis eius multis incommodatibus et adversitatibus fatigatur. »

6) v. Pertz II, 617. Éd. Langlois *introd.*, p. 22.

suit, il ne peut y avoir de doute que ce grand secret, c'était la conspiration de Wala. Aussi, quand Louis eut fait savoir à l'évêque qu'il passerait par Orléans, et que quelques jours après, il y fit son entrée, Théodulphe, qui était le meilleur poète latin de son temps, lui lut entre autres ces deux strophes où l'allusion à une conspiration est évidente [1] :

Muniunt urbem hanc proceres fideles,
Qui pio Christo sua dedicarunt
Hostis adversi tolerando bella
Corpora casta.

Hi duces sancti reducesque sunto,
Ut tui, Cæsar, foveantque temet,
Horum et obtentu superes duelles
Poscimus omnes.

Louis ajouta pleinement foi aux récits de l'évêque. Continuant sa marche sur Aix-la-Chapelle, il vit venir à lui Wala, qui lui fit sa soumission. Mais l'empereur semble n'avoir pas été désabusé par là : un de ses premiers actes fut d'envoyer Wala en exil.

Pour qui lit attentivement le texte de l'Astronome, (*timebatur quammaxime Wala... On craignait surtout Wala*[2]). il est de toute évidence que celui-ci n'entend aucunement se porter garant de la réalité d'une conspiration ourdie par Wala contre l'empereur

---

1) Pertz *ibid.* in 4°. *Poetæ lat. ævi Carolini* I. 529. Theodulphi *Carmina* XXXVII, 10-11.

2) Mes conclusions quant à cet événement sont contraires à celle de M. Himly (*Wala et Louis le Débonnaire*, Paris 1849, in-8°). Elles étaient déjà tirées et écrites, lorsque j'ai eu communication du beau livre de B. Simson (*Jahrbücher des Fränkischen Reichs unter Ludwig den Frommen*). L'auteur s'attaque également au travail de M. Himly (*Introd.*, p. IX). Il faut lire surtout l'appendice au t. II, p. 294 (*Ueber die vita Hludvici des Astronomus*) où Simson établit qu'on ferait bien de ne se servir de l'Astronome qu'à partir de 829, époque à laquelle le chroniqueur semble avoir vu lui même se dérouler les événements. Avant cette année l'Astronome ne fait guère que copier Nithard, les annales faussement attribuées à Einhard etc. Même dans la dernière partie de son œuvre, là où il ne copie pas les annales de l'empire, la chronologie est tout

Nous en sommes donc réduit pour tout ceci au témoignage de Théodulphe, à ses vers, qui nous ont été conservés et qu'il lut devant l'empereur.

Nous savons qu'il y eut entre Louis et l'évêque une conversation, mais aucun document ne nous l'a rapportée. Si Wala a été disgracié, c'est bien certainement à Théodulphe qu'il en fut redevable. L'évêque avait-il un motif personnel de haine contre lui? C'est ce que nous ne savons pas. Wala avait été le favori de Charlemagne pendant les dernières années de son règne; il avait occupé la première place dans l'empire : A ce titre seul il devait déja avoir bien des envieux.

L'on pourrait donc soupçonner Théodulphe d'avoir tramé sa perte pour occuper, sous le successeur de Charlemagne, la place qui précédemment était échue à Wala. Pour vérifier jusqu'à quel point cette hypothèse se justifie, nous devons étudier les deux personnalités de l'accusateur et de l'accusé. Théodulphe semble n'avoir reçu aucune récompense de Louis pour le soi-disant service qu'il lui avait rendu. C'est peut-être à cause de cela que lorsqu'en 817, trois ans après l'avènement de Louis, Bertrand, roi d'Italie, se souleva pour enlever à son suzerain le sceptre impérial, l'évêque d'Orléans se trouvait parmi les complices. L'accusateur de Wala était donc, semble-t-il, un fort triste personnage. Quand le soulèvement de Bernard fu réprimé, Théodulphe fut banni et le demeura

---

à fait négligée (*Die Chronologie ist vollständig verworren*). L'Astronome n'est, pour Simson, qu'un panégyriste quand-même (*seinem Helde gegenüber ist der Standpunckt des Verfassers dagegen in wesentlichen das des unbedingten urtheilslosen Lobredner*). Aussi dans sa relation des événements de 815, Simson suit-il les annales d'Einhard (de même que von Ranke dans sa *Weltgeschichte*). Il se borne à nous dire : «*A tort ou à raison*, l'idée semble avoir existé qu'ils (Wala et ses frères) intriguèrent contre l'empereur (*Ob mit Recht oder Unrecht, er scheint des Glaubens gewesen zu sein, dass sie gegen seine Thronbesteigung intrigirten*)». Simson fait donc ses réserves. Pour ma part, je suis tenté d'aller plus loin que lui et de rejeter entièrement l'existence même d'une conspiration. Remarquons également que les *Regesten des Kaiserreichs unter den Karolingern* édit. Mühebacher, I p. 215 ne mentionnent aucune conspiration.

dans la suite. C'est pendant cette période de sa vie, qu'il composa[1] ses nombreuses épitres et élégies, qui rappellent les *Tristes* et les *Épitres du Pont* d'Ovide. Quant à Wala, qui avait été outrageusement destitué de ses fonctions, il fut rétabli plus tard dans tous ses honneurs par Louis; l'empereur fit pénitence publique pour la conduite qu'il avait tenue, et depuis lors Wala devint son confident, comme il avait été celui de Charlemagne et il fut chargé des plus importantes missions.

On voit, d'après tout ceci, que l'histoire de la conspiration ne repose que sur de simples présomptions et que s'il fallait se prononcer d une manière catégorique sur ces événements, tout semble plaider en faveur de la non culpabilité de l'accusé. Si l'on envisage les choses de cette façon, on admettra que Louis, esprit faible et timoré, a, dès les premiers jours de son règne, été victime d'une mystification, et qu'il a débuté sur le trône par une bévue, qui aurait pu avoir pour lui les plus graves conséquences. Les chroniqueurs auront la plupart preféré se taire sur ce malencontreux épisode. Quant à l'Astronome, admirateur quand-même de l'empereur, il ne conçoit aucunement que cela puisse faire du tort à son héros; il a rapporté les faits sans commentaire aucun, sans réflexions personnelles sur les événements[2].

Les critiques qui, comme M. Himly et les commentateurs de notre poème, ont conclu à l'existence du complot, ont donc cru trouver une certaine corrélation entre le Wala de l'Astro-

---

1) Ch. Cuissard. *Vie et écrits de St-Théodulphe d'Orléans.* Mémoires de la société d'Archéologie de l'Orléanais 1892. pp. 1-350.

2) Ce qu'il importe de noter également, c'est que notre manière de voir concernant la disgrâce de Wala, est pleinement confirmée par la *Vita Adalhardi* (Pertz *Monumenta*, t. II, p. 527). (Adélard était le frère de Wala) : « *diaboli agente invidia,* » et p. 528 : « *Venit invidiæ spiritus, et dispersit eos procul ab invicem* ; *in quibus præsertim floribat totius regni decus.* » Et de même par la *Vita Walœ* (Pertz *Monumenta,* t. II, p. 534) : « Perpendant igitur nostri qui cum rodere conantur, et alienis criminantur culpis... . » p. 536 : « Fuit enim suo in tempore acceptior cunctis, licet prodigiosa eius seculi aetas ultima cum *insipienter et maligne aduit, atque mendaciis sit insecuta* ».

nome et l'Arnéïs de l'épisode 1er de notre épopée. Quant à nous, nous pensons qu'en admettant même que complot il y eut, cette affaire aura été plutôt une pure intrigue de cour; le peuple se sera tenu à l'écart de tout ceci; il y sera resté profondément indifférent : Partant, il n'a pu chanter ces événements dans une épopée populaire. Il est vrai que la disgrâce de Wala ne fut pas un acte isolé et que plusieurs autres changements importants s'exécutèrent, quand Louis monta sur le trône. L'entourage de Charlemagne laissait beaucoup à désirer au point de vue moral. Louis, auquel nos chroniqueurs ont donné le surnom de *Pius*, ne pouvait tolérer les abus sur lesquels son vieux père avait fermé les yeux. Aucune des filles de Charlemagne ne s'était mariée : la plupart cependant avaient des enfants; l'empereur lui-même n'avait jamais mené une vie exemplaire. A l'entour du palais, les choses n'avaient pas un meilleur aspect[1]. Quantité de mendiants, de femmes de mauvaise vie, de juifs étaient logés dans les environs des bâtiments impériaux. Aussi le premier acte de Louis fut-il de nettoyer ces écuries d'Augias : ses propres sœurs furent envoyées dans des couvents; on ne garda dans le palais que ce qu'il fallait de femmes pour les besoins du service. Rien de tout cela ne se retrouve dans notre poème. Et de plus, la conspiration d'Arnéïs d'Orléans n'a que les rapports les plus lointains avec celle de Wala.

Nos conclusions en ce qui concerne cette branche du *Coronement* s'éloignent donc de celles des autres critiques.

M. Himly avait dit : « J'admets comme un fait probable que Wala s'opposa à l'association du seul fils légitime de Charlemagne et qu'il essaya de lui substituer un autre héritier plus capable que lui de porter les affaires[2] ».

---

1) Une des idées les plus ingénieuses de Simson, est d'avoir attribué au commencement du règne de Louis, le *capitulare de disciplina palatii*, d'où nous tirons toute cette description, que les biographes de l'empereur et les annalistes de l'empire se seraient bien gardés de nous faire. Cette pièce avait été prise par la plupart des historiens pour un capitulaire de Charlemagne.

2) p. 32.

« Moi aussi », ajoute M. Langlois « je suis convaincu qu'il y a eu à la cour, dans les dernières années de Charlemagne, des intrigues, qui avaient pour but de s'opposer à l'avénement de Louis ».

Comme je suis pour ma part, convaincu du contraire, je crois que ces conspirations n'ont existé que fort peu de temps dans l'esprit mal équilibré de l'empereur, et je ne puis admettre qu'Arnéïs d'Orléans ait perpétué le souvenir de faits qui ne se sont passés ni au couronnement de Louis à Aix-la-Chapelle, ni trois ans plus tard à la mort de Charlemagne.

Je compte démontrer dans cette étude que Louis, fils de Charlemagne, a été confondu dans le *Coronement* avec Louis III, Louis IV, Louis V et d'autres Louis encore. L'inspiration première pour cette branche de notre poème doit, selon nous, être cherchée dans les difficultés, les menées secrètes, les intrigues que rencontrèrent les différents Louis de race Carolingienne qui succédèrent au Débonnaire. Arnéïs d'Orléans n'est, si l'on peut ainsi s'exprimer, que la personnification de cet état chose. Et la preuve qu'il en est bien ainsi, c'est qu'au vers 103, Arnéïs dit de Louis :

Mes sire est jovenes, n'a que QUINZE ANZ entiers.

Or, Louis le Débonnaire, quand il monta sur le trône, en avait trente-trois. Ce n'est donc pas à lui que s'applique ce vers. Mais quinze ans, c'est précisément l'âge de Louis III l'Enfant[1], ainsi que celui de Louis IV d'Outremer lorsqu'ils montèrent sur le trône; et c'est justement cette exclamation que le trouvère met dans la bouche d'Arnéïs :

Mes sire est jovenes, n'a que quinze anz entiers,

que les ennemis de Louis III répétèrent à son évènement, alors qu'ils prétextaient de son jeune âge pour refuser de lui prêter serment de vassalité. Preuve que la légende a bien confondu ici les différents rois Louis et que ce n'est pas par l'épisode de Wala que l'on peut expliquer ce passage.

---

1) Le héros de la bataille de Saucourt. Il mourut à l'âge de 22 ans.

Du reste, M. Langlois n'avait pas, comme ses devanciers, essayé d'assimiler Wala à Arnéïs d'Orléans. Il reconnaît lui-même que cette identification est tout à fait impossible : « Pouvait-on attribuer ce rôle odieux à Wala? Wala, le cousin germain de Charlemagne, avait été son bras droit; disgrâcié par Louis, il s'était retiré dans un monastère, où par ses vertus, il édifiait les moines, qui l'élurent abbé. — Cet homme ne pouvait être pris pour un traître; le peuple ne pouvait lui prêter le rôle qu'il a donné à Arnéïs d'Orléans dans la chanson[1] ». M. Langlois propose ensuite d'identifier Arnéïs avec Matfrid d'Orléans, ami de Wala, qui fut accusé de trahison en 828 et reconnu coupable. Cette hypothèse me semble inadmissible. D'abord aucune source historique ne parle de Matfrid d'Orléans à propos des difficultés qui surgirent lors de l'avénement de Louis. Mais, qui plus est, lorsqu'en 828 Matfrid fut publiquement accusé d'avoir laissé piller les environs de Barcelone, où il avait envoyé une armée au secours de Bernard, comte de Barcelone, personne, d'après nos sources, ne lui fit un reproche de la conduite qu'il avait tenue en 814. Le moment eut cependant été bien choisi. Voilà certes la preuve qu'il n'y avait rien à lui reprocher — pas plus, je crois, qu'à Wala.

SECONDE BRANCHE.

La seconde branche du *Coronement Looïs* (vers 272-1429) nous raconte une expédition de Guillaume d'Orange en Italie contre Corsolt et ses Sarrasins. Cet épisode, le plus long de notre poème, est celui qui a été le mieux analysé au point de vue historique par M. Langlois.

Guillaume, après l'aventure d'Arnéïs d'Orléans, est allé faire un pèlerinage à Rome. Deux messagers arrivent et annoncent au pape que les Sarrasins sous la conduite de

1) p. 27. *introd.*

Galafre, de Ténébrés, de Crémus[1] et de Corsolt, ont pris la ville de Capoue (vieux franç. : *Chape* — dans le texte de M. Langlois *Chapre*). Ils ont fait prisonnier le roi de Spolète Gaifier et sa famille, ainsi qu'un grand nombre de soldats. Guillaume, averti par le pape, fait armer ses chevaliers, mais avant la rencontre des deux armées ennemies, un accord a lieu entre Chrétiens et Sarrasins. Au lieu d'une mêlée générale, on remettra le sort de la lutte à un combat singulier. Les Sarrasins choisissent le géant Corsolt, les Chrétiens Guillaume. Un duel acharné s'engage. Guillaume reçoit une blessure au nez, qui lui vaudra un surnom pour toute la vie, mais il finit par terrasser son adversaire et lui couper la tête. Les Sarrasins, frappés de terreur, prennent la fuite; les Chrétiens les poursuivent et en font un grand massacre. L'émir Galafre est pris et se fait baptiser. Gaifier est délivré ainsi que sa famille et ses sujets prisonniers. Plein de reconnaissance, il offre à Guillaume sa fille et la moitié de ses états; Guillaume accepte[2] et les noces vont commencer lorsqu'au beau milieu

---

1) M. Langlois a oublié ce nom dans le glossaire.

2) Je croirais bien que cette partie du *Coronement* a été remaniée. En effet, une grave difficulté s'élève ici. Jonckbloet a démontré qu'il a existé une version des *Enfances Guillaume*, dans laquelle était racontée la prise d'Orange par Guillaume, et *son mariage avec Guibourc*. Cette démonstration a été reprise par M. L. Gautier, *Epopées françaises*, t. III, p. 261, 1ere édition 1868 ; 2me édit. t. IV, p. 528), ainsi que par H. Suchier (*Die Quellen des Ulrich's von dem Thürlin und die älteste Gestalt der Prise d'Orange*, 1873). D'après cette théorie, dont tout semble démontrer l'exactitude, ce ne serait que par l'effet d'un remaniement que l'on aurait détaché des *Enfances Guillaume* la prise d'Orange pour en faire un poème à part, racontant en même temps le mariage de Guillaume. On n'a conservé dans les *Enfances* que le récit de ses aventures amoureuses avec Guibourc. Or les *Enfances* précédent le *Coronement* ; la *Prise d'Orange* (version actuelle) suit le *Coronement*. Il semble impossible d'admettre que ce dernier poème, qui est d'une faiblesse désespérante, ait déja été composé en 1130, date assignée par M. Langlois au *Coronement*. Comment dès lors, si Guillaume s'était déjà marié à la fin des *Enfances*, pouvait-il s'adresser au pape pour savoir s'il peut accepter d'épouser la fille de Gaifier ? Comment le pape peut-il lui conseiller de faire ce mariage ? La version actuelle du *Coronement* dans laquelle le trouvère se borne à dire : « trestot aveit entrobliée Orable » (v. 1433)

des réjouissances de tristes nouvelles arrivent de France, et Guillaume s'empresse de délaisser sa fiancée et d'aller au secours du roi Louis.

Jonckbloet avait dejà parfaitement démontré que le Gaifier, dont il est question ici, n'était autre que Gaifier (Waiferus), prince de Salerne, qui eut à soutenir de nombreuses luttes contre les Sarrasins.

M. Langlois (p. 35) nous montre que dans la vie de Gaifier, un seul fait peut avoir donné naissance à la légende mentionnée dans le *Coronement* : c'est le siège de Salerne par les Sarrasins de 871 à 873[1]. Trente mille Arabes sous le commandement du roi Abd-Allah ayant débarque en Calabre, vinrent dresser leurs tentes autour de Salerne, dévastant tous les environs, pillant Bénevent, Naples et Capoue. Gaifier, prévenu à temps de l'arrivée prochaine des infidèles, s'était préparé à la résistance. Aidé par les Capouans et les Toscans, il avait réparé les murs de la ville et les avait flanqués de tours hautes et solides. Le siège fut long et pénible. Chaque jour, c'étaient de nouveaux assauts de l'ennemi et de nouvelles sorties des assiégés; mais les assiégeants recevaient journellement des renforts, tandis que les ressources des Salernitains allaient sans cesse décroissant. La famine exerçait chez eux d'affreux ravages. Cependant chacun faisait son devoir, la femme même de Gaifier montait sur les murs, pour encourager les défenseurs. Malgré tous leurs efforts les assiégés allaient être obligés de se rendre, lorsqu'enfin Louis, roi d'Italie et empereur, fils de Lothaire I, imploré par l'évêque de Capoue, Landolf, qui était venu le trouver à Pavie, se décida à porter secours à ces malheureux. Au commencement de l'année 873, il descendit dans le midi de l'Italie avec une armée. Arrivé sur le théâtre de la guerre, le neveu de Louis, Gontier, âgé de 15 ans à peine, lui demanda l'autorisa-

---

convient parfaitement avec la version remaniée des *Enfances*, où Guillaume s'éprend d'Orable et ne l'épouse pas, mais elle ne peut subsister à côté dans l'ancienne version.

1) Il est longuement raconté dans la Chronique anonyme de Salerne, publiée par Pertz III (528-533).

tion de marcher à l'ennemi. Après avoir longtemps refusé, Louis céda; Gontier, ralliant alors à sa troupe la milice de Capoue, profita d'un épais brouillard pour fondre à l'improviste sur l'ennemi, qui fut mis en déroute, laissant neuf mille morts sur le champ de bataille. Gontier périt dans la mêlée. Les Arabes effrayés par les succès de l'armée franque, levèrent le siège de la ville.

Tel est dans l'histoire, ce fameux siège de Salerne, auquel Gaifier doit sa célébrité dans l'épopée française : car on le voit apparaître dans d'autres poèmes que le *Coronement*.

L'héroïsme dont il fit preuve en cette circonstance est, semble-t-il, le seul titre dont il eut à se prévaloir pour justifier son rôle dans les poèmes épiques; la plupart de ses autres guerres furent suscitées par des querelles injustes avec ses voisins.

Il y a cependant entre l'histoire et la légende des divergences qu'il importe de noter. Tout d'abord, remarquons que Gaifier, qui est *prince de Salerne* dans l'histoire, est appelé Gaifier d'Espolite [1] dans l'épopée. Nous aurons dans la suite de ce travail l'occasion de montrer comment un prince de Salerne a pû être représenté comme « roi de Spolète » [2]; il semble que Gaifier ne soit pas le seul prince Italien qui subit ce sort.

---

1) C. à. d. *de Spolète*. Il ne saurait y avoir le moindre doute à cet égard ; A écrit de Police, B d'Ypolite, C d'Espolise. Dans d'autres poèmes nous trouvons d'Yspolite (*mort d'Aimeri*), d'Apolice (*Charroi*) etc... J'ai adopté la forme d'Espolite parce qu'elle me semble devoir régulièrement provenir de *Spoletum*.

2) M. Langlois *introd.* p. 39, fait de Gaifier un « roi de Capoue ». Cette erreur provient sans doute de ce que dans notre poème, le prince est assiégé dans Capoue par les Sarrasins. Mais l'épopée française n'a pas conservé le souvenir d'un « royaume de Capoue ». Partout où le titre de Gaifier est cité en entier, il est écrit « *roi de Spolète* » (*Charroi*), quoique Spolète ne fût en réalité qu'un duché. Mais comme nous le montrerons dans la 4me branche du *Coronement*, l'épopée a gardé le souvenir d'autres héros qu'elle a intitulés « rois de Spolète.» Jonckbloet (p. 105) a commis une autre faute dans son résumé du *Coronement* : « ....ensuite il fait prisonnier Galaffre, et fait délivrer *le roi de Pouille* Gaifier. »

Gaifier, dans le poème, est fait prisonnier; Guillaume accourt pour le délivrer — dans l'histoire, il est réduit à toute extrémité. Dans les deux récits, il s'agit bien d'infidèles, qui quittent le pays après une défaite. Dans l'histoire la scène se passe sous les murs de Salerne — dans le poème, c'est près de Rome ; mais « comme le dit très bien M. Langlois : « On sait que les trouvères ne se piquaient pas d'une grande exactitude géographique dans leurs récits. Pour eux le siège du pape était un centre où venaient se grouper tous les événements, qui se passaient au delà de Montjeu (*Mons Jovis* = *le grand St. Bernard*). En étudiant même le récit, on reconnaît qu'à l'origine la scène n'était pas aussi près de Rome que dans la rédaction actuelle. En effet, Guillaume est arrivé à Rome en simple pélerin, sans aucune pensée de combat, sans parler une seule fois des Sarrasins, sans songer à eux. Le pape lui-même n'en paraît pas davantage préoccupé et rien ne ferait penser à l'ennemi, si, au moment où l'on s'y attend le moins, deux messagers n'arrivaient, annonçant que les infidèles viennent de prendre Capoue.

Les infidèles sont à Capoue, les chrétiens à Rome. Avant que les deux armées se rencontrent, on s'attend naturellement à les voir franchir l'espace qui les sépare. Eh bien, il n'en sera pas ainsi. Comme dans un rêve, où l'espace et le temps n'existent pas, où l'on commence dans un lieu une action que l'on continue dans un autre sans s'aperçevoir du changement de scène, le poème ne tient aucun compte des cinquante lieues, qui séparent les deux villes. Le jour même où l'on apprend que les païens sont dans Capoue, le pape va trouver l'émir pour lui proposer la paix, rentre dans Rome, rend compte de son message à Guillaume, qui sort à son tour, tue le géant Corsolt, met les païens en fuite, et délivre les prisonniers chrétiens. Bref, dans la première partie du récit, Capoue et Rome sont assez distantes pour que dans celle-ci on ignore ce qui se passe dans l'autre; dans la seconde au contraire, les deux villes sont à peu près confondues. Comment expliquer cette inconséquence? Tout simplement par l'ignorance d'un remanieur, qui en introduisant

le pape dans le poème a transporté devant Rome, le lieu du combat, lequel originairement avait lieu sous les murs de Capoue[1] »

Comment l'épisode du siège de Salerne a-t-il pu venir s'intercaler dans notre poème? Incontestablement par la confusion de Louis II empereur, avec Louis le Débonnaire. Mais Louis II est un prince allemand, régnant en Italie, qui n'a eu que peu de rapports avec la France. Comment son nom se retrouve-t-il dans une épopée *française*? A n'en pas douter parce que Louis II succéda en Provence à Charles. Voici en quelles circonstances : « Le jeune roi de Provence, l'épileptique Charles, mourut le 24 janvier 863, dans la huitième année de son règne. Il n'était pas marié et son héritage semblait devoir être recueilli par Lothaire II, roi d'Austrasie, qui, en 858, avait conclu avec Charles, ou plutôt avec Girard de Roussillon[2], un traité par lequel Lothaire cédait Belley et Tarentaise à son frère, lequel, en échange, assurait sa succession au roi d'Austrasie, dans le cas où il mourrait sans enfants (*Ann. Bertiniani* 858). Mais, à la nouvelle de la mort de Charles, l'empereur Louis II, frère aîné du défunt, accourut en Provence et gagna à sa cause une partie des grands de ce royaume de sorte que Lothaire dut consentir à un partage de la succession fraternelle, partage dans lequel le royaume de Provence semble avoir été partagé en deux parties d'une importance territoriale à peu près égale : l'une composée des diocèses de Lyon, de Vienne, de Viviers et d'Uzès, c. à. d. selon toute apparence de l'ancien duché de Lyon, fut attribué à Lothaire, tandis que le reste des états de Charles, formant ce qu'on nommait alors la Provence, c. à d. Valence, Die, Grenoble, la totalité des provinces ecclésiastiques d'Arles, d'Aix et d'Embrun, passèrent avec Belley et Tarentaise à l'empereur Louis[3] ».

---

1) *Introd.* p. 40 et 41.

2) C'est le même que le héros de l'épopée française.

3) A. Longnon, *Girard de Roussillon dans l'histoire.* Revue historique, 1878, t. VIII, p. 257 s.

On voit clairement comment la confusion a pu se produire : en 863, comme en 814, il y eut un empereur Louis — le Débonnaire avait été couronné comme tel à Aix — succédant à un Charles [1]. L'empereur Louis II se trouvait réellement en Italie, comme notre *Coronement* l'indique, lorsque s'ouvrit la succession de son frère Charles. Ce n'était point le cas de Louis le Débonnaire, qui se trouvait en Aquitaine, lorsque mourut son père Charlemagne.

Toutefois le *Coronement* a interverti l'ordre chronologique des faits : Guillaume vient d'abord délivrer Gaifier d'Espolite, assiégé par les Sarrasins dans Capoue, et apprend *ensuite* la mort de Charlemagne. Dans l'histoire, Louis II succéda à Charles en 863, et le siège de Salerne n'eut lieu que dix ans après, en 873.

Une autre divergence est encore à noter. Dans l'histoire, les Sarrasins furent vaincus à Capoue en bataille rangée; d'après la chanson, c'est dans un combat singulier, suivi d'un massacre général.

M. Langlois se donne bien de la peine pour expliquer comment la légende s'est transformée et a attribué à Guillaume tout l'honneur de la victoire : il s'efforce de nous faire accepter que Guillaume a pris la place de Gontier, le jeune neveu de l'empereur. C'est ainsi seulement qu'on pourrait rendre compte du combat singulier de Guillaume et de Corsolt. Je suis heureux, cette fois, de pouvoir me servir des propres paroles du savant éditeur pour le refuter. Quelques pages plus loin, quand M. Langlois combat l'hypothèse de

---

1) M. Langlois avait déjà vu que le second épisode se rattachait au *Coronement* par le nom de Louis, et non par celui de Guillaume, p. 73 *introd.* : « tandis que le nom de Guillaume ou le caractère général du poème paraît avoir été le trait d'union entre la première, la troisième et la cinquième parties, il semble que ce soit le nom de Louis, *qui ait réuni la seconde et la quatrième aux trois autres : Louis II empereur pour la seconde, Louis IV d'Outremer, peut-être son fils Lothaire, devenu Louis dans la légende pour la quatrième.* » Il n'y a d'exact dans tout ceci que Louis II empereur, héros du second épisode. Nous démontrerons plus loin que Louis d'Outremer est le héros de la troisième, et non de la quatrième branche.

Jonckbloet, qui voulait voir dans le combat singulier entre Guillaume et Gui d'Allemagne (4e branche) la lutte même entre Hubald de Spolète et un Allemand de l'armée de Centebald, dont nous parle une chronique : « Le combat singulier, » lisons-nous, p. 63 *introd.*, « était une chose tellement fréquente au moyen-âge, qu'elle était devenue banale dans la réalité comme dans la poésie ». Inutile donc, de chercher la cause originaire du combat entre Guillaume et Corsolt : le trouvère a eu tout simplement l'intention de glorifier son héros[1].

TROISIÈME BRANCHE.

S'il est vrai que les critiques antérieurs étaient déjà parvenus à une quasi-certitude historique, en ce qui concerne les deux premières branches du *Coronement* et si nous n'avons guère eu qu'à enregistrer leurs résultats, par contre, pour la troisième branche (v. 1430-2224), se présente une série de difficultés que la critique n'a pu trancher jusqu'ici.

Voici d'abord le résumé du morceau : Après la mort de Charlemagne, des vassaux rebelles veulent asseoir sur le trône Acelin, fils du duc Richard de Normandie. Louis est obligé de fuir, et se réfugie dans l'abbaye de Saint-Martin de Tours. Mais déjà le duc de Normandie s'est emparé de la ville, déjà les évêques et les abbés vont livrer leur prince, lorsque, comme nous l'avons vu plus haut, Guillaume, averti

---

1) Je considère comme entièrement inutile de revenir ici sur les objections que Jonckbloet fait à une hypothèse de Paulin Paris, qui croyait retrouver dans cette partie du poème l'influence d'un *Guillaume de Hauteville*, chef Normand, surnommé *bras de fer* (*brachium de ferro*). M. Langlois montre très bien, après Jonckbloet, qu'il ne peut avoir été le prototype de Guillaume *fièrebrace* (*fera brachia*).

Guillaume de Bezalu, surnommé *trunnus*, cité par Jonckbloet II, p. 115 à cause du surnom *au court nez*, n'a également rien de commun avec notre épopée (Langlois *introd.* p. 49).

à temps, revient d'Italie, tue Acelin, rend le trône au souverain légitime, soumet tous les rebelles après une guerre qui ne dure pas moins de trois ans, et enfin, prend Richard de Normandie, qui avait voulu le faire assassiner dans un guet-apens, et le conduit dans la prison du roi. Le captif y meurt de tristesse.

Nous voilà derechef obligé de nous occuper des troubles qui eurent lieu à l'avènement de Louis le Débonnaire. La légende de Wala, lors de la mort de Charlemagne, aurait pu être rappelée ici. Cependant aucun critique n'y a songé, et avec raison, car l'épisode de Wala, dût-on, comme on l'a fait, en exagérer la portée, n'en reste pas moins une intrigue de cour, qui aurait pu au besoin donner naissance à l'aventure d'Arnëïs d'Orléans, tué d'un coup de poing par Guillaume, mais ne peut en aucune façon expliquer les longues et terribles guerres, qu'on nous décrit ici. Cette fois, du moins, notre poème nous donne des détails très précis sur les campagnes entreprises, les villes assiégées, voire même sur le temps que durèrent les opérations. Or, toutes ces indications ne correspondent ni à des luttes soutenues par Louis le Débonnaire, ni même à celles qui eurent lieu à l'avènement de ses homonymes. Il faudra donc avoir recours à d'autres hypothèses pour expliquer la formation de la légende, et examiner par le menu ce que relate notre épopée.

Nous allons passer en revue successivement les divers épisodes de cette branche. Il y en a sept :

1. Lutte autour de Saint-Martin de Tours ;
2. Guillaume marche sur Poitiers et y combat trois ans ;
3. Prise de Bordeaux ;
4. Bataille de Pierrelatte ;
5. Prise de Saint-Gilles;
6. Retour de Guillaume dans le Nord. Son séjour au Mont-Saint-Michel ;
7. Lutte contre Richard de Normandie.

1. Guillaume Fièrebrace, à son retour d'Italie, rencontre près de l'abbaye de Saint-Martin de Tours un pélerin, et lui demande des nouvelles. Celui-ci lui raconte que

> ... uns frans abes, que Deus puist beneïr,
> En une volte del mostier Saint Martin
> En a l'*enfant* ensemble o lui foï.
>
> v. 1466 s.

L'enfant, c'est le roi Louis, que le vainqueur de Corsolt vient défendre. Le hasard fait qu'en même temps que Guillaume, survient la troupe de ses neveux :

> Guillelmes guarde devant lui el chemin,
> Venir i veit de chevaliers set vinz.
>
> . . . . . .
>
> Cil sont nevot Guillelme le marchis.
>
> v. 1487 s.

Arrivés à l'abbaye, ils se font ouvrir la porte. Le portier se trouve être un beau parleur, qui inspire confiance à Guillaume. Partisan du roi, ce portier défie Richard de Normandie et sa terre ; Guillaume va jusqu'à lui demander conseil. L'abbé de Saint-Martin de Tours, heureux du retour de Guillaume, ordonne au royal enfant de s'agenouiller devant son défenseur et de lui baiser les pieds.

> L'enfes respont : « Bels sire, volentiers ».
> Devant le conte se vait agenoillier,
> Estreitement li a le pié baisié,
> Et le soler que li cuens ot chalcié.
>
> v. 1728 s.

Quand Guillaume apprend que c'est son roi, qui lui a de la sorte témoigné son affection, il l'embrasse. Puis il fait défier Acelin, le prétendant au trône, et dans un combat singulier le tue.

Après la mort du fils, Guillaume court à la recherche du père :

> Richart trova a l'altel apoié.
> Nel laissa mie por ce qu'ert al mostier :
> Le poing senestre li a meslé el chief,
>
> . . . . . .
>
> Tot estordi l'abati a ses piez.
>
> v. 1957 s.

Mais les chevaliers interviennent à temps :

> Tant l'ont li conte et li baron preié
> Qu'il ont Richart a Guillelme apaié.
>
> . . . . . .
>
> La pais fu faite a toz cels del mostier.
>
> v. 1972 s.

Tout d'abord, quel peut bien être cet *Acelin de Normandie*, dont quelques vassaux infidèles veulent faire un *roi de France?* Ce nom est totalement inconnu dans l'histoire : aucun fils de Richard de Normandie ne s'est appelé ainsi. On sait que c'est là un diminutif d'*Adalbert* (*Albert*) ou d'*Adalbéron*[1]. Nous trouvons, il est vrai, un *évêque* Acelin (Adalbéron) à Laon, qui eut des démêlés avec Louis V[2], mais ce personnage n'a rien à faire avec la Normandie et les scènes, que rapporte notre roman, n'ont rien de commun avec les faits de sa biographie. Ce ne saurait donc être lui dont il est question ici.

Nous pouvons présenter une autre hypothèse. Dans une épopée du cycle narbonnais, intitulée *le Charroi de Nimes*, Guillaume d'Orange, ayant à se plaindre de la façon dont le roi Louis le traite, énumère à son souverain tous les services qu'il lui a rendus. Nous retrouvons dans cette allocution un résumé du *Coronement*, présenté d'une façon fort différente du texte qui nous a été conservé : Nous aurons, dans le cours de ce travail, à revenir maintes fois sur les divergences entre les épisodes racontés de part et d'autre. L'une de celles-ci consiste en ce que le nom d'*Acelin* n'est pas indiqué dans le récit de la tentative d'usurpation. L'auteur du *Charroi* ne connaît le vassal du roi Louis que sous le nom de *li Normand orgueillos*.

Or, le *Coronement* nous est parvenu dans deux classes de

---

1) Lot, *Les derniers Carolingiens* p. 131, note 4. Ce nom a donné lieu à une foule de variantes : on trouve Azelin, Ascelin, Aselin, Asselin, Ecelin et même Ancelin, Anselin, Enselin à côté de Adelelin et Adelin. (v. *Adalbéron de Tronchiennes* p. Kieckens, *Messager des Sciences hist.* t. 1882 p. 186 et s.)

2) Lot, *Les derniers Carolingiens*, *passim*.

mss. (A et B d'un côté, C de l'autre). Le nom d'Acelin se lit 14 fois dans le texte reconstitué par M. Langlois, d'après A et B[1]; mais, ce qui est caractéristique, et n'a pas été relevé jusqu'ici, que nous sachions, C n'écrit que 2 fois *Acelin* et partout ailleurs aux vers correspondants de A et B, le nom du prétendant se trouve remplacé par *li Normand orgueillos*, — précisément la périphrase que donne le *Charroi de Nimes*. De cette double constatation, nous déduisons l'hypothèse qu'il doit avoir existé une version, ne connaissant pas ce nom *Acelin*. Un remanieur, qui, comme ses confrères, prétendait en savoir plus long que ses devanciers, aura sans doute voulu spécifier d'avantage et aura donné un nom à l'usurpateur. S'il en est ainsi, ce nom n'aurait rien de traditionnel.

Quel peut être ce *Normand orgueilleux*, qui a prétendu à la couronne de France? Ce ne saurait être aucun des fils de Richard le Vieux. Aussi croyons-nous à une interversion de la légende. Ce n'est pas le *fils*, mais bien le *père* de Richard, qui est ici en scène. Guillaume Longue-Épée, duc de Normandie, fut à diverses reprises l'adversaire de Louis IV d'Outre-Mer. Le 17 décembre 942[2], il fut assassiné traîtreusement à Piquegnies par des émissaires d'Arnould, comte de Flandre.

C'est de cet événement que paraît se souvenir la tradition, lorsqu'elle fait abattre *le Normand orgueilleux* par Guillaume d'Orange. Les divergences entre l'histoire et la légende sont notables. Il s'agit dans l'épopée d'un vassal qui aspire à la couronne de France, tandis qu'aucune source ne nous laisse entrevoir que tel ait été le rôle de Guillaume Longue-Épée.

Néanmoins, malgré le peu de rapport entre les deux

---

1) B écrit *Ancelin*, C *Asselin*. M. Langlois qui relève la graphie de B, néglige dans le glossaire celle de C.

2) G. Paris, *Manuel* § 25, écrit 923 par erreur typographique, cf. J. Lair, *étude sur la vie et la mort de Guillaume Longue-Epée, duc de Normandie*, 1894. cf., lamentation sur l'assassinat de Guillaume publ. p. J. Lair, *Bibl. écol. des Chartes*, 1870, XXXI, p. 389-406.

événements, l'accord entre notre poème et la scène du meurtre de 942, ressort plutôt d'un ensemble de faits, dont nous aurons à nous occuper plus loin et qui donneront une signification toute spéciale à cet épisode du *Coronement*.

Louis d'Outre-Mer, adversaire de Guillaume Longue Épée, n'a jamais été caché, que nous sachions, dans l'abbaye de Saint-Martin de Tours. Le fait en lui-même semble de plus entièrement impossible, parce qu'à cette époque, c'était Hugues le Grand, duc de Paris, qui était abbé-laïque de cette abbaye. La tradition populaire s'est donc trompée sur ce point. A la mort de Charles le Simple, Ogive, sa femme, alla se réfugier avec son fils Louis en Angleterre. C'est là que les délégués d'Hugues le Grand et de Guillaume de Normandie trouvèrent le prince, lorsqu'ils vinrent lui offrir la couronne.

Le texte de M. Langlois indique aussi Saint-Martin de Tours comme étant l'endroit où Guillaume Fièrebrace lutta contre Acelin et le tua. Mais cette tradition peut fort bien ne pas être très ancienne. En effet, d'après le *Charroi*, c'est à *la cour de Louis, à Paris* que se passent les faits. Le meurtre de Guillaume Longue-Épée, qui en réalité eut lieu à Picquegnies, dans une île de la Somme, a été déplacé à Paris dans une version perdue, dans l'autre version à Saint-Martin de Tours. La question qu'il importe de trancher — nous nous occuperons de ce point plus tard — est celle de savoir si la version du *Charroi* est antérieure ou postérieure à notre texte.

2. Après avoir tué Acelin et fait la paix avec Richard de Normandie, Guillaume fait part à l'abbé de Saint-Martin de Tours de son intention de conquérir le Poitou :

« Ge m'en irai el regne de Peitiers ;
Des traïtors i a molt herbergiez,
Mais se Deu plaist ges ferai desnichier. »
v. 1983 s.

. . . . . .
Treis anz tot pleins fu Guillelmes li ber
Dedenz Peitou la terre conquester;
Ainz ne fu jorz, tant feïst a loer,
. . . . . .

Que il n'eüst le brun elme fermé,
Ceinte l'espee, sor le cheval armez.
Grant peneance sofri li bachelers
Por son seignor guarantir et tenser.
v. 2011 s.

Cette campagne dans le Poitou ne peut être identifiée avec aucune expédition de Louis d'Outre-Mer, ni même avec celle de quelque autre Louis. Les rois de France de la race Carolingienne ont eu à diverses reprises à intervenir dans cette province; il est probable que l'on a transféré une expédition quelconque, qui dura trois ans, sous le règne du Débonnaire. Seulement nous essayerons d'établir plus loin que ce transfert épique ne remonte pas très haut. Il n'y a donc pas lieu de nous en inquiéter ici [1].

3. Après avoir pacifié le Poitou, Guillaume marche sur Bordeaux :

Li cuens Guillelmes a la fiere persone
S'en est tornez vers Bordels sor Gironde;
La conquist il le fort rei Amarmonde :
De Looïs i reçut la corone
Et ses onors, qui erent granz et longes.
v. 2020 s.

Le ms. C ne consacre que 3 vers à cette expédition, mais l'un d'eux nous permet de voir que cet Amarmonde était païen :

Desor Bordiaus a un jour denommé :
Rois Marimondes *i fu enprisonés*;
Puis se fist il baptisier et lever.
v. 1792 s.

Il s'agirait donc ici d'une lutte contre les Normands ou contre les Sarrasins, mais, pas plus que pour l'épisode précé-

---

1) Le ms. C. ne consacre que 4 vers à cet épisode :
Li quens Guill., li marcis au cort nés,
Puis que il fu dedens Poitiers entrés,
Ainc ne li lut el regne a sejorner;
Des traïtors i trueve a grant plenté.

dent nous ne parvenons à identifier les faits. Bordeaux fut à diverses reprises assiégé et pris par les Normands (848, 853, etc.). Toutefois jamais cette ville ne fut cédée à demeure aux païens, comme le fut la Normandie; jamais un chef Normand *n'y reçut la couronne.* Nous ignorons donc de quel événement il est question ici. Quant au nom *Amarmonde* (C : Marimonde ; A : Amaronde), il semble bien être un nom normand apparenté à *Waramondus*, *Guaramundus*, *Gormont*, le roi païen de la bataille de Saucourt.

4. De Bordeaux, Guillaume se rend à Pierrelatte sur le Rhône :

> Li cuens Guillelmes a l'aduré corage
> S'en retorna pas devers Pierrelate ;
> La conquist il Dagobert de Cartage,
> Qui tint sa terre de Looïs le sage
> Et ses onors, qui erent granz et larges.
> v. 2025 v.

Chose curieuse, dans le résumé du *Charroi de Nimes*, la bataille de Pierrelatte se trouve relatée également, mais elle y constitue une branche distincte, qui vient immédiatement après la campagne d'Italie contre Gaifier.

Voici le résumé du *Charroi* :

> Rois, quar te membre de la fiere bataille
> Que je te fis au *gué de Pierrelatte*
> Pris Dagobert, qui vos iert demorable.
> v. 158 s.

Et ce qui prouve que c'est bien là le résumé d'un poème plus long, c'est que le ms. C, qui abrège partout, contient ici des vers supplémentaires :

> A *Piereplate* s'en est *au gieu* alés ;
> Guires d'Auborc i fu enprisonés,
> Qui de Marcois estoit sires clamés :
> Li quens le prist, qui molt fist a loer,
> En prison l'ot tant com li vint a gré,
> Tant com li ot bons ostages livré,
> Ch' a Loeys feroit sa volenté,
> De lui tenroit toutes ses yretés.
> Por chou fu il a Guillaume acordés.
> v. 1796 s.

Le ms. C ne connaît donc pas *Dagobert de Cartage*, il parle de *Guires d'Auborc*, sire *de Marçois*. *Pierreplate* est évidemment une faute de copiste, car Pierrelatte est bien une ville sur le Rhône, près de laquelle existait un gué. Le ms. 1448 B. N. du *Charroi* donne *Pierrelarge*, autre faute, ainsi que le ms. A *Coronement*.

Quelle peut être cette bataille de Pierrelatte dont il est fait mention ici ? Nous croyons qu'il est inutile de chercher, car il nous semble que les remaniements ont changé la scène de cet épisode. Le trouvère français du XIIe siècle ne connaissait probablement d'autre *Pierrelatte* que la ville sur le Rhône. Mais il s'agit vraisemblablement de la ville espagnole de *Perelada* (vieux-français *Pierrelate*), capitale du comté d'Ampurias ou Lampourdan. Situé entre les Pyrénées, le Roussillon et le Bésalu, ce comté était l'un des plus considérables de la *marche d'Espagne*[1]. Le *sire de Marçois* ne serait donc qu'un marquis de la marche d'Espagne[2].

5. Après avoir pris Bordeaux, Guillaume s'empare de Saint-Gilles :

Li cuens Guillelmes a la chiere membree
Vers Annadore a sa veie tornee ;
Saint Gile assalt a une matinee ;
Le borc ot pris senz nule demoree.
. . . . . .
Prist Juliien, qui guardeit la contree;
Ostages done tant come al conte agree.
v. 2030 s.[3]

---

1) v. la série des comtes de Pierrelatte ou d'Ampurias dans Mas Latrie, *Trésor de Chronologie*, p. 1536.

2) D'Auborc peut avoir donné *Dagobert*. Le ms. 1448 *Charroi* donne *Dagobert de Beaucaire*. Remarquons aussi que nous trouvons un *Garin de Pierreplate* dans la chanson *Elie de Saint-Gilles* (édition G. Raynaud). C'est un prétendant à la main d'Olive, fille de Julien de Saint-Gilles, dont nous parlons ci-après. Il est appelé *Guerin de Piereplate* par l'*Elissaga* norroise. Ne serait-ce pas là un doublet de *Guires de Pierrelate* du *Coronement ?*

3) Le ms. C donne quelques variantes de texte.

Annadore est une localité inconnue; B donne *Enveudure*, C *devers Gironde*. Le fait que les trois familles de mss. donnent ici une leçon différente, prouve combien le récit est altéré. En se rendant de Pierrelatte sur le Rhône à Saint-Gilles, Guillaume n'allait aucunement *devers (la) Gironde;* mais ne s'agit-il pas de *Gérone* (*Gironde*)? *Annadore* et *Enveudure* peuvent également dissimuler une localité espagnole. Si l'on admet que dans l'épisode précédent il est question de Perelada, ces confusions s'expliquent, les trouvères français étant d'ordinaire fort ignorants en fait de géographie étrangère.

Quant à *Julien*, mentionné ici, nous ne connaissons aucun comte de Saint-Gilles, ni de Toulouse (c'est tout un), qui se soit appelé de la sorte. L'épopée française célébrait cependant un héros de ce nom, qui reparaît dans plusieurs autres chansons de geste. Sa vie nous est inconnue. Nous possédons, il est vrai, quelques allusions que renferme le poème d'*Elie de Saint-Gilles*, dont la légende fait son fils.

Au début de cette œuvre, Julien rappelle lui-même ses exploits. Il raconte qu'il a passé sa vie entière à combattre les Sarrasins et qu'un jour sous *Beaulande* (?), il en a tué seul plus de quinze; il dit à son fils Élie :

> S'avras l'espee que je portai de Trapes,
> Quant Aïmers i fist le vaselage
> Qu'il en ochist *Anseïs de Cartage*.
>
> v. 65 s.

M. G. Paris[1] fait remarquer que ce dernier nom semble être altéré : Anséïs est un nom chrétien et nullement sarrasin, et Anséïs de Cartage est le héros chrétien et français, d'un poème connu.

Reste à voir — et c'est là mon avis, — si le trouvère d'*Élie de Saint Gilles* n'est pas responsable de ces sottises ; ne trouvant nulle part d'indications sur Julien, dont il fait l'ancêtre de sa geste, il lui aura composé une biographie

---

1) *Journal des Savants*, 1887, p. 21 du tirage à part.

quelconque, prenant Beaulande pour une ville, et Anseïs de Cartage pour un héros sarrasin.

Tel n'est point l'avis de M. G. Paris, qui considère que le trouvère a fait d'*Élie* le fils de Julien de Saint-Gilles, *pour profiter de la gloire attachée à ce dernier nom : les exploits de ce héros étaient intimement mêlés à ceux de la geste de Narbonne, c'est-à-dire s'accomplissaient contre les Sarrasins du midi de la France et du nord de l'Espagne.*

Je croirais bien que M. G. Paris fait ici précisément allusion à notre vers du *Coronement*. Car Julien est un héros tout à fait inconnu d'*Aimeri de Narbonne*, d'*Aliscans*, du *Moniage Guillaume*, etc., et des plus anciens poèmes de cette famille. Or, il s'agit précisément de déterminer si les vers du *Coronement* ont quelque valeur traditionnelle. Nous trancherons plus tard cette question par la négative et ne pensons donc pas avec M. G. Paris qu'il y ait dans le début d'*Élie de Saint-Gilles*, des *allusions à des poèmes perdus* sur Julien [1].

La seule épopée ancienne où l'on retrouve Julien est le *Raoul de Cambrai ;* encore n'y intervient-il que comme personnage tout à fait secondaire[2], et dans la seconde partie du poème, c'est-à-dire, dans la plus moderne.

6. Après ces remarquables exploits dans le midi, Guillaume s'en retourne vers le nord ; il repasse par le Poitou, cotoye la Bretagne, et va séjourner deux jours au Mont Saint-Michel :

---

1) On pourrait soutenir que le trouvère d'*Élie de Saint-Gilles* a emprunté au *Coronement* le nom de Julien : il semble avoir emprunté à ce même poème le nom de *Prinsaut*, qui est le cheval de Gui d'Allemagne dans le *Coronement*, et le cheval du Sarrasin Lubien, auquel il est enlevé par Élie de Saint-Gilles. De plus, nous retrouvons dans les deux poèmes un Sarrasin appelé Corsolt, Corsaut, qui se distingue dans un combat singulier.

2) Dans la *Karlamagnussaga* édit. Unger, p. 33, je trouve cité un *Jozelin af Provencia* (Jocelin de Provence), qui n'est autre, probablement, que le Jozeran de Provence du *Roland*, v. 3007.

Ainz ne fina tresqu'al mont Saint Michiel.
Dous jorz sejorne, puis s'en parti al tierz.
v. 2050 s.

7. Après ce court repos, Guillaume apparaît en Normandie. Ici nous nous trouvons au milieu de souvenirs historiques.

Partant du Mont Saint-Michel, Guillaume rentre en Normandie par le Cotentin, et ne s'arrête pas avant Rouen :

Tresqu'a Roen ne se volt atargier ;
El maistre borc s'est li cuens herbergiez.
v. 2054 s.

Le duc Richard *le vieil* ou le *roux* ne peut, malgré la paix jurée au *mostier* de Tours, pardonner à Guillaume d'avoir tué son fils; il se promet bien d'en tirer vengeance. Ses compagnons lui font remarquer qu'il serait dangereux de l'essayer à Rouen :

« En ceste ville n'iert il par vos tochiez,
Quar li borgeis li voldreient aidier ;
Traïson n'est pas buene a comencier. »
v. 2071 s.

Richard se décide alors à offrir à son ancien advervaire de l'accompagner [1] : ils seront seize chevaliers, qui tâcheront d'éloigner Guillaume de son escorte et le tueront. Un matin, Guillaume décide de chevaucher jusqu'à Lion :

Tres qu'a Lion, un riche gualt [2] plenier.

---

1) C'est probablement par erreur que M. Langlois a conservé dans son texte le vers 2075 de A :

Ge manderai al duc par amistié.

Guillaume est partout appelé le comte, le *cuens*. La leçon de B est :

Mander le vueil par molt grant amitié.

Celle de C :

Jel manderai anchois par amistié.

La leçon de A, maintenue dans le texte, est manifestement fautive.

2) *Forêt*, de l'all. *wald*, flamand *woud*. La forêt de Lion en Normandie est mentionnée également par Wace *Roman de Rou*, I, 1548. II. 512, édit. Andresen; par Benoit de Ste More, *Chronique des ducs de Normandie*, I, 9816, 9844, II, 335, édit. F. Michel. *Lions-la-forêt* est aujourd'hui un bourg du département de l'Eure. La lande voisine est appelée *Corcers* (*Courcelles*) par Wace, *ibid*, II, 511, 529.

Dans la lande qui précède la forêt, il descend de cheval avec ses compagnons pour dîner. Les chevaliers épuisés de fatigue, font un somme après leur repas. Mais Guillaume, ignorant qu'il est épié par le duc Richard, remonte à cheval avec deux compagnons et se dirige vers la rivière pour *s'esbaneier* (se divertir). Voici qu'il aperçoit Richard et ses quinze barons sur l'autre rive. Il est trop tard pour fuir ; Guillaume demande aux deux barons : « Que ferons nous ? ». Ils lui donnent le conseil d'aller *sur le pont* au devant de Richard [1], et pour peu que les Normands fassent mine de l'attaquer, ils accourront à son secours :

> Li cuens Guillelmes vint al pont tot premiers,
> Ou veit le duc sel prent a araisnier.
> v. 2126 s.

Richard lui reproche d'avoir tué son fils. Une discussion s'engage et Guillaume frappe le Normand, le blesse au flanc et le désarçonne. Les quinze traîtres se jettent sur Guillaume, mais il est secouru par ses deux barons. Dix des traîtres sont tués; les cinq autres s'enfuient et crient merci. Guillaume alors cesse de les poursuivre, et s'en retourne vers Richard, qu'il emporte avec l'aide de ses compagnons :

> Le duc Richart i ont pris et leié.
> Tot altresi come cofre en somier
> L'en ont mené sor un corant destrier.
> v. 2184 s.

Revenu près des chevaliers qui sortent à peine de leur sommeil, Guillaume raconte ses exploits et est félicité. Puis tous se remettent en route :

> Tant ont par force espleitié et erré
> Qu'il sont venu *a Orliens* la cité.
> La a Guillelmes rei Looïs trové
> *Come prison li a Richart livré*,
> Et il le fait en sa chartre geter.
> Puis i fut tant, si com j'oï conter,
> Que il fu morz de dueil et de lasté.
> v. 2215 s.

---

1) Dans C, c'est Guillaume lui-même qui annonce qu'il ira sur le pont (vers 1943).

Nous avons résumé assez longuement ce récit parce qu'il est de la plus haute importance. Comme nous l'avons déjà dit, Richard de Normandie est bien un personnage historique. Après l'assassinat de Guillaume Longue-Epée, dont nous nous sommes occupé antérieurement, le roi Louis d'Outre-Mer, fit venir le jeune Richard, fils de Guillaume, à la cour pour s'occuper de son éducation. Il paraît que les Normands considérèrent comme un attentat contre leur prince, ce qui était le droit du souverain vis-à-vis de son vassal : ils crûrent que Richard était prisonnier du roi. Le précepteur du prince, Osmond, organisa une conspiration, et s'échappa de Laon avec le petit duc. Quelques temps après, Harold, chef des Normands païens du Cotentin et du Bessin[1], attira Louis IV à une entrevue à l'embouchure de la rivière la Dive (14 juillet 945). C'était un guet-apens. Herluin, comte de Montreuil-sur-Mer, un des fidèles de Louis, y fut tué avec 17 autres vassaux et le roi put à grand peine s'échapper et se réfugier à Rouen. Il n'y gagna rien : les habitants de la ville le firent prisonnier et le livrèrent à Hugues le Grand. Pendant un an Louis resta le captif du comte de Paris.

« Cette trahison », nous dit M. Langlois, « a dû inspirer aux partisans de la famille Carolingienne la haine que nous trouvons dans notre chanson contre les Normands. Il semble même que la légende ait conservé un double souvenir de ces faits dans la captivité de Richard et dans le guet-apens du duc de Normandie, qui se précipite sur Guillaume, *lorsque celui-ci, confiant dans la paix qu'il a faite avec lui, vient sans escorte à Rouen*[2]. »

Il y a incontestablement ici dans l'épopée, un écho de ces événements historiques : seulement tout a été interverti. Dans la légende, Richard est fait prisonnier, *après* avoir tenté de tuer Guillaume dans un guet-apens. La captivité de Richard, dans l'histoire, a précédé le guet-apens sur la Dive,

---

1) F. Lot, *Les derniers Carolingiens*, p. 4.
2) Ce résumé n'est pas tout à fait exact : cf. plus haut.

où Louis faillit être tué. De plus, il est faux que Richard *mourut* dans sa captivité, comme le dit la chanson ; nous avons dit plus haut qu'il s'échappa avec Osmond.

Avec l'épisode de Richard de Normandie se termine la troisième branche dans le texte publié par M. Langlois. Cependant l'éditeur fait observer qu'il a existé une version où ce que l'on appelle la cinquième partie, c.-à-d. les 40 derniers vers du poème, était reliée à la branche III. Cette cinquième partie ne fait qu'un avec la troisième ; elle forment un tout indissoluble. C'est ce que nous comptons démontrer ici.

Deux événements historiques, qui ont jusqu'ici passé inaperçus dans notre poème, se trouvent très clairement indiqués dans le morceau que nous analysons. C'est d'abord le *transfert de la capitale* de l'empire Carolingien de Paris à Laon, fait qui se passa en 936, lorsque Louis IV, dont nous avons déjà parlé à diverses reprises, monta sur le trône. Ce changement, d'après de ce que nous rapporte le *Coronement*, est dû à l'initiative de Guillaume Fièrebrace ; ce fut lui qui prit *Looïs l'enfant* et le fit sortir de Paris, où il avait trop d'ennemis mortels :

Quant veit Guillelmes, li marchis al cort nés.
Qu'en cele terre (i. e. *Paris*) ne porra demorer,
Quar trop i a des enemis mortels,
Il prent l'*enfant*, qu'il ot a guarder,
Si l'en porta à Loon la cité;
A cels dedenz le fait molt bien guarder,
Et cels defors et ardeir et preer ;
Dont s'acuelt il as granz barres colper,
Et as halz murs percier et esfondrer.
Dedenz un an les ot il si menez
Que quinze contes fist a la cort aler,
Et qu'il lor fist tenir les eritez
De Looïs, qui France ot a guarder.
v. 2673 s.

Le second événement est indiqué immédiatement après :

Et sa seror li fist il esposer.
En grant barnage fu Looïs entrez :
Quant il fu riches Guillelme n'en sot gré.
v. 2686 s.

Cette sœur que Guillaume Fièrebrace eut l'idée de faire épouser au roi, c'est *Blanchefleur* ; il est question d'elle dans plusieurs poèmes. Or, il y a effectivement un roi de France qui a épousé une *Blanche* d'Aquitaine, c'est Louis V, le dernier des Carolingiens.

A part ces deux faits historiques, la cinquième partie ne comprend que des répétitions de vers antérieurs ou des lieux communs. Pour s'en convaincre, il suffit de placer les derniers vers du *Coronement* à côté de ceux qui relient la troisième branche à l'expédition contre Gui d'Allemagne [1].

Tant ont ensemble erré et cheminé
Qu'il sont venu en France le regné.
Vait s'en li reis a Paris la cité,
Li cuens Guillelmes a Mosteruel sor mer.
Or se cuida Guillelmes reposer,
Deduire en bois et en riviere aler;
Mais ce n'iert ja tant com puisse durer,
Quar li Franceis prirent a reveler,
Li uns sor l'altre guerreier et foler.
Les viles ardent, le païs font guaster,
Por Looïs ne se vuelent tenser.
Uns mès le vait a Guillelme conter ;
Ot le li cuens, le sens cuide desver,
Bertran apele : « Sire niés, entendez :
Por l'amor Deu, quel conseil me donez ?
Li reis mes sire est toz deseritez ».
Respont Bertrans : « Quar le laissiez ester.
Quar laissons France, comandons a malfé,
Et cestui rei, *qui tant est assotez* ;
Ja ne tendra plein pié de l'erité. »
Respont Guilelmes : « Tot ce laissiez ester.
En son service vueil ma jovente user ».

---

1) Pour d'autres répétitions, qui dénotent chez le trouvère de la faiblesse d'imagination, v. *Introd.* 176 s.

Il fait ses omes et ses amis mander.
Tant ont par forcé chevalchié et èrré
Qu'il sont venu a Paris la cité.
La a Guillelmes rei Looïs trové.
Dès or comencent granz guerres a mener.
v. 2646 s.

Viennent ensuite les vers, cités précédemment sur le transfert de l'empire à Laon et le mariage de Louis avec Blanchefleur : ils constituent la fin du poème. Comparez ce passage avec le suivant :

Tant ont par force espleitié et erré
Qu'il sont venu a Orliens la cité.
La a Guillelmes rei Looïs trové.
. . . . . .
Or se cuida Guillelmes reposer,
Vivre de bois et en riviere aler ;
Mais ce n'iert ja tant com puisse durer.
v. 2215 s.

Deux messagers arrivés de Rome, annoncent que Gaifier est mort et que Gui a pris la ville Sainte :

« Toz li païs est a dolor tornez,
Gentilz om sire, se vos nel secorez. »
Ot le Guillelmes, s'est vers terre clinez,
Et Looïs comença a plorer.
Veit le Guillelmes, *le sens cuide desver*
« Hé ! povres reis, *lasches et assotez*,
Ge te cuideie maintenir et tenser
Envers toz cels de la crestienté,
Mais toz li monz t'a si coilli en hé
En ton service vueil ma jovente user
Ainz que tu n'aies totes tes volentez.
v. 2243 s.

La cinquième partie n'a donc aucune valeur par elle-même, il y a eu un moment où elle a fait partie intégrante de la troisième branche.

Il est temps de conclure. La troisième branche du *Coronement Looïs* nous apparaît comme le débris d'une épopée en l'honneur de Louis d'Outre-Mer, mais d'une épopée où l'ordre historique des faits a été singulièrement interverti. Ainsi,

c'est dès le début de son règne, en 936, que Louis est allé s'établir à Laon ; il n'avait du reste guère le choix : à Paris, il eut été le prisonnier d'Hugues le Grand. Six ans plus tard, en 942, Guillaume de Normandie fut assassiné par des émissaires d'Arnould de Flandre. Guillaume ayant eu de nombreux conflits avec Louis IV, la tradition populaire semble avoir fait de lui un prétendant à la couronne de France, et l'avoir désigné par le *Normand orgueilleux*, ensuite par *Acelin de Normandie*.

Richard, fils de Guillaume, fut retenu à la cour de Louis IV ; il parvint à s'enfuir. Les Normands, qui n'avaient pas su pardonner à Louis d'avoir soi-disant voulu retenir leur duc, attirèrent, en 945, le roi dans un guet-apens sur la Dive. Louis s'étant enfui à Rouen, fut livré à Hugues.

Tels sont, dans leur ordre chronologique, les événements dont notre épopée a gardé le souvenir. Et ce qui confirme encore cette hypothèse, c'est que partout dans cette branche Louis est surnommé l'*enfant*. Or, notez que l'action est censée se passer au lendemain de la mort de Charlemagne, et que, comme nous l'avons déjà dit, Louis le Débonnaire était alors âgé de 33 ans. Louis d'Outre-Mer à son avènement n'avait que 15 ou 16 ans[1] : l'épithète s'applique donc bien à lui.

Il reste, il est vrai, à expliquer la campagne de Guillaume dans le Midi, ses luttes dans le Poitou, à Bordeaux, à Pierrelatte, à St-Gilles. Ces faits ne se rapportent en aucune façon à Louis IV, et lorsque nous étudierons l'évolution de la légende, nous essayerons d'établir que ces morceaux n'ont aucune valeur traditionnelle. M. Langlois a très bien fait voir qu'un itinéraire, comme celui que l'on fait suivre à Guillaume, ne convient qu'à un duc d'Aquitaine, ces ducs étant en même temps comtes de Poitiers et de St-Gilles. Il est donc probable que le trouvère aura voulu nous montrer comment le Midi fut soumis à l'autorité de Louis, grâce à Guillaume.

---

1) F. Lot, *Les derniers Carolingiens*, p. 4.

M. Langlois a suivi le malencontreux exemple de Jonckbloet, de Gautier et des autres critiques, en nous parlant ici de l'*appui* que Guillaume *Tête d'Étoupes* et Guillaume *Fièrebrace* prêtèrent aux derniers Carolingiens. L'auteur nous cite même des passages de Sismondi. Or, que voyons-nous dans notre poème : Guillaume guerroie dans le Poitou, combat sur la Gironde, prend d'assaut St-Gilles... Que conclure de là? Que l'épopée, pour autant qu'il faille accorder une valeur quelconque à cette partie du *Coronement*, a conservé le souvenir de *luttes* entre les ducs d'Aquitaine et les rois de France et qu'il a fallu l'intervention énergique de Guillaume au court nez pour les ramener à l'obéissance. Nous sommes donc bien loin de la *fidélité constante* des ducs d'Aquitaine pour les rois de France, très loin également de l'*appui* prêté par Guillaume *Tête d'Étoupes* et Guillaume *Fièrebrace*.

Maintenant, comment cette épopée en l'honneur de Louis d'Outre-Mer a-t-elle pu s'intercaler dans le *Coronement Looïs?* Incontestablement par la confusion des deux *Looïs*. Nous avons déjà vu dans la branche II, le héros du siège de Salerne, Louis II, confondu avec Louis le Debonnaire. Ici un phénomène analogue s'est produit. Les critiques ont cependant jusqu'à présent toujours cherché à expliquer la formation de la légende du *Coronement*, par la fusion de divers *Guillaumes* avec Guillaume de Gellone. C'est en vertu de ce système que M. Langlois, analysant l'histoire d'Acelin et de Richard de Normandie, a cherché « le *Guillaume primitif* de notre chanson, qui n'aurait eu affaire dans la grande guerre que je viens de raconter qu'aux Normands en particulier » (p. 55). Inutile d'ajouter qu'il n'a rien trouvé.

Nous venons de dire que pour la campagne dans le Midi de la France, il n'a pas négligé de parler de Guillaume *Tête d'Étoupes* et de Guillaume *Fièrebrace*.

Nous ne mentionnons que pour mémoire la théorie de M. G. Paris sur Guillaume de Montreuil-sur-Mer, qui aurait été le héros de la troisième branche. M. Langlois a essayé d'en faire le héros de la cinquième partie. Comme nous venons

d'établir que celle-ci et la troisième ne font qu'un, il se ferait que Guillaume de Montreuil aurait eu sa part dans la formation de la troisième branche. Toutefois, récemment on est allé jusqu'à contester l'existence même de ce Guillaume. Ce n'est donc pas lui qui a transféré la capitale de l'empire à Laon et qui a fait épouser Blanche d'Aquitaine au roi Louis. L'histoire ne mentionne même aucun autre Guillaume qui ait rempli ce rôle. Nous trouvons bien à l'époque de Louis IV, un Guillaume Longue-Épée, mais loin d'avoir été pour son suzerain un protecteur comme le Guillaume de la légende, il s'entendit avec les seigneurs féodaux pour amoindrir l'autorité royale. Nous avons même émis précédemment l'hypothèse que ce duc ne serait autre que l'Acelin de Normandie, prétendant à la couronne de France.

Nous trouvons également à cette époque un Guillaume d'Aquitaine, qui semble avoir embrassé le parti du roi contre les grands seigneurs, mais rien ne nous permet de supposer que ses sympathies fussent autres que toutes platoniques, car nous ne le voyons jamais intervenir d'une manière active. Il n'y a donc aucun Guillaume qui ait joué le rôle du *marchis al cort nez* de la IIIe branche.

De même pour le mariage de Louis V avec Blanche-Adélaïde d'Aquitaine. M. Lot [1] nous dit que ce fut Geoffroy Grisegonelle, qui conseilla et dirigea ce mariage, dont les conjoints n'eurent guère à se féliciter. Adhémar de Chabannes a même accusé la reine d'avoir empoisonné le roi, mais ceci semble bien n'être qu'une légende. [2]

---

1) *Les derniers Carolingiens*, p. 307, appendice IV.

2) *Ibid.*, p. 166. M. L. Gautier (*Épop. franç.* t. IV. pag. 101) a proposé une autre explication de ce mariage du Louis de la légende avec Blanchefleur. Il a trouvé un Guillaume, duc d'Aquitaine, surnommé *Tête d'Étoupes* (*caput Stuppæ*) qui donna sa fille *Adélaïde* au comte *Hugues Capet*, cette fille devint *reine de France*, quand Hugues eut usurpé la couronne. C'est cette personne qui, pour M. L. Gautier, est la *Blanchefleur* de la légende. L'hypothèse de ce savant a son origine dans le fait que M. L. Gautier, de même que les autres critiques, part de l'idée que la légende du *Coronement* s'est formée par la fusion *de divers Guillaume*. Il s'agissait donc de trouver le *Guillaume* qui avait donné

QUATRIÈME BRANCHE.

La quatrième branche (v. 2225-2649) est le récit d'une expédition en Italie, cette fois de Guillaume et de Louis : Elle peut se résumer en quelques mots [1] : Des rebelles, sous la conduite de *Gui l'Allemand*, ont pris Rome, qui dans notre épopée, fait partie du royaume de Louis. Guillaume et Louis passent les Alpes, arrivent sous les murs de la ville sainte. Gui tente de surprendre le roi de France à la faveur d'un brouillard, mais Guillaume le sauve. Peu après, Guillaume tue Gui dans un combat singulier et les partisans de l'usurpateur prennent la fuite. Les Romains, qui avaient été un moment les sujets de Gui, acclament cependant le roi de France, et celui-ci est couronné Empereur à Rome.

La quatrième partie du *Coronement* est de beaucoup la plus intéressante au point de vue historique. Elle pourrait être intitulée : *la lutte pour Rome*.

Il semble que les ténèbres, accumulées par Jonckbloet, sur cette partie de notre épopée, aient empêché tous les critiques postérieurs d'y voir clair.

Quel est ce *Gui*, dont parle notre poème ? C'est le seul point sur lequel Jonckbloet a vu juste. Il a présumé que ce

---

au roi de France *sa sœur Blanchefleur*. Faute de mieux, on se contenta de Guillaume d'Aquitaine qui donna *sa fille Adélaïde* à Hugues Capet. Il nous semble que notre hypothèse, qui voit ici plutôt le mariage de Louis V avec Blanche d'Aquitaine, est plus plausible : elle est basée sur l'idée que la légende s'est formée par la confusion des divers Louis. Nous n'avons jusqu'à présent trouvé aucun Guillaume historique, qui ait eu une influence quelconque sur notre poème.

1) Dans le résumé de M. Langlois (p. LIX) se sont glissées quelques légères erreurs. Je ne sais dans quel vers du poème M. L. voit que les *Allemands assiégèrent* Rome, et que *le pape fait demander des secours à Louis ;* au v. 2240, il est dit que le pape est mort (Et l'apostoiles est a sa fin alez). Nulle part, il n'est dit que les soldats de Gui fussent des *Allemands*. De ce que Gui est surnommé d'*Alemaigne*, il ne résulte point que ses troupes soient allemandes. Du reste, Gui de Spolète, dont je parlerai plus loin, était de famille allemande, mais ses partisans étaient bel et bien des Italiens : notre épopée ne dit pas le contraire.

fut Gui de Spolète, qui prit le titre d'empereur après la mort de Charles le Gros. C'est même à ce titre qu'il doit d'être surnommé dans notre poème Gui d'*Alemagne*, presque tous les empereurs du moyen-âge ayant été des Allemands.

La preuve que l'empereur Gui est bien notre héros et que l'épopée a conservé le souvenir de son titre, nous la trouvons dans le ms. C (en appendice au texte de M. Langlois), qui est d'une importance capitale pour l'intelligence de la branche IV.

Un messager vient annoncer à Louis ce qui se passe en Italie :

> Un autre roi voelent il coroner.
> Il a non Guis et d'Alemaigne est nés.
> EMPERERES *ert par sa force clamés*,
> Et cil de Romme l'ont dit et creanté,
> Et Loeys est del tout oubliés.
> v. 2084 s. ms. C.

Quelques mots d'explication feront comprendre l'importance historique de Gui de Spolète.

Avec la première génération qui suivit Charlemagne, nous voyons les fils de Louis le Débonnaire se quereller sur le partage de l'héritage de leur père et en venir aux mains pour fixer les bornes de leurs états respectifs. Avec la génération suivante, ce ne sont pas seulement les fils, mais aussi ceux qui descendent des Carolingiens par les femmes, et même les bâtards, comme Arnulphe de Bavière, qui se mettent de la partie : Eudes de Paris, Raoul de Bourgogne, et Gui de Spolète font valoir leurs prétentions au trône. Le résultat de ces menées et de ces intrigues fut la déposition de l'empereur Charles le Gros en 887 : Eudes devint roi de France. Charles conserva néanmoins son titre d'*empereur* jusqu'à sa mort; mais, quand il mourut, on ne sut à qui revenait cette dignité. C'est alors que Gui de Spolète, descendant des Carolingiens par la ligne féminine, crut le moment opportun de poser sa candidature. Gui s'était longtemps battu contre Bérenger, duc de Frioul. Tout à coup, ils s'entendirent : Bérenger recevrait l'Italie, Gui *le titre d'empereur* et la France. Mais bientôt Gui s'aperçut que le trône de France lui

était inaccessible ; il se rabattit en conséquence sur l'Italie et vainquit complètement Bérenger.

La révolution, qui avait précipité Charles le Gros du trône, était si inopinée, si contraire aux idées reçues à cette époque, que les papes, chargés de sacrer les empereurs, ne surent où donner de la tête. Gui, sorti victorieux de la lutte, se fit sacrer par Étienne VI, le 21 février 891. Mais il ne parvint pas à se maintenir maître de l'Italie. Bérenger l'emporta sur lui, grâce à l'intervention d'Arnulphe, roi de Germanie, successeur dans ce pays de Charles le Gros, moyennant bien entendu l'hommage de son pays à la couronne d'Allemagne. Gui fut chassé de Lombardie et mourut en décembre 894 sur les bords du Taro, où il s'était fortifié.

Quatre ans plus tard, Louis, fils de Boson, roi de Provence, entra en Italie pour en chasser Bérenger ; il l'emporta dans la lutte, et fut sacré empereur en 901. A cette époque différents princes prétendaient à l'empire, sans qu'on parvienne à saisir quels furent les motifs, qui guidèrent les papes chargés de donner la *Couronne Impériale*. Gui fut sacré en 891, Louis de Provence en 901, Louis l'enfant, roi de Germanie en 908, mais l'élection de ce dernier fut invalidée. Il semble qu'il ait suffi d'entrer dans Rome avec une bonne escorte, et qu'une armée sûre ait été le meilleur argument à faire valoir comme titre à la dignité d'empereur. Cet état de choses dura jusqu'en 962, époque à laquelle Otton I, surnommé à juste titre *le Grand*, se fit décerner la couronne impériale et la fixa définitivement en Allemagne, en faisant de cette dignité, qui jusque là avait appartenu tantôt à un roi de France, tantôt à un roi de Germanie ou de Lotharingie, l'apanage exclusif des chefs de l'état Allemand. Otton nous apparaît donc comme le véritable fondateur de l'Empire allemand[1] : avec lui commence cette longue série d'empereurs, interrompue un moment par le grand interrègne, et durant jusqu'en 1806.

---

1) Sur l'importance du rôle d'Otton v. le célèbre opuscule de H. von Sybel, *Die Deutsche Nation und das Königthum.*

L'épopée française, qui dans les personnages d'Arnéis d'Orléans et d'Acelin de Normandie, nous a conservé le souvenir des difficultés qu'eurent à surmonter pendant les IXe et Xe siècles, les différents Louis pour arriver au trône de France, nous a conservé dans l'épisode de Gui d'Allemagne, le souvenir des compétitions, qui eurent lieu à la fin du IXe et au commencement du Xe siècle, pour le *sceptre impérial*.

Nous voyons comme conclusion de la branche IV du *Coronement*, Louis être couronné *empereur à Rome :*

> Par dedenz Rome fu Guillelmes li frans ;
> Prent son seignor tost et isnelement,
> En la chaiere l'assiet de maintenant,
> Sel corona del barnage des Frans.
> La lui jurerent trestuit le serement.
> . . . . . .
> Par dedenz Rome fu Guillelmes li ber,
> S'a Looïs son seignor coroné :
> *De tot l'empire* li a fait seürté.
> v. 2634 s.

De plus, dans cette partie de notre poème, Guillaume apostrophe, à mainte reprise, Louis en ces termes : « *Drois empereres* », (ms. C v. 2291, 2327, 2335, texte de M. Langlois v. 2387).

Le fait rapporté ici est absolument inexact en ce qui concerne Louis le Débonnaire ; celui-ci n'a jamais été couronné à Rome. Nous montrerons ci-après que l'épopée a confondu son sacre avec celui de Louis de Provence, événement dont nous venons de parler.

L'épopée a supposé que ce fut Gui de Spolète, qui contesta à Louis son titre d'empereur ; et cependant Gui était mort depuis quatre ans, quand Louis de Provence songea à se faire couronner. Nous expliquerons plus loin d'où provient cette erreur.

Jonckbloet n'a rien compris à tous ces faits et M. Langlois, égaré probablement par l'érudit hollandais, n'a pas résolu le problème. Sa conclusion est celle-ci : « Quant à la lutte de Guillaume contre Gui, il est probable qu'elle se

rattache *aux vaines tentatives de Gui de Spolète pour monter sur le trône de France.* Mais c'est une simple hypothèse et l'étude des chroniques n'offre aucun renseignement plus précis à ce propos » (p. 67).

Cette interprétation devait nécessairement entraîner M. Langlois à se méprendre sur le sens de la partie du *Charroi*, qui résume notre poème. Nous avons déjà fait ressortir que l'auteur du *Charroi* connaissait un *Coronement* notablement différent de celui que nous possédons. Voici comment l'on y trouve résumé l'épisode de Gui :

Rois, quar te membre de l'alemant Guion ;
Quant tu aloies a Saint Pere au baron
Chalanja toi, François et Bourgeignon,
Et la corone et la cit de Loon.
Jostai a lui, quel virent maint baron :
Par mi le cors li mis le confenon ;
Gitai le el Toivre, sel mengierent poisson.
De cele chose me tenisse a bricon,
Quant ge en ving a mon hoste Guion
Qui m'envoia par mer en i dromon.
v. 205 s.
(éd. P. Meyer, *Rec. d'anc. Textes*, II, 246.

Ce morceau a donné lieu à plusieurs conjectures de la part de M. Langlois. Ainsi il nous dit: « Il semble que Louis, *allant pacifiquement en pèlerinage à Rome*, fût *attaqué* par Gui et que Guillaume, ayant tué l'insulteur, fût obligé de fuir parce qu'il n'avait pas de soldats avec lui ». Je ne saurais me ranger à cet avis : Je crois que dans la rédaction, que connaissait le trouvère du *Charroi*, Louis allait à Saint Père au baron, *pour se faire couronner empereur* et que ce fut à ce propos que Gui, qui considérait Rome comme *ses eritages*, *chalangea* le roi Louis et que Guillaume, prenant en mains la cause de son souverain, tua Gui dans un combat singulier. Il est bien dommage que M. Langlois ait négligé pour l'analyse de cet épisode, le ms. C, qui nous offre à coup sûr, certaines leçons plus anciennes que celles du texte critique.

A propos des deux vers du *Charroi* :

Chalanja toi François et Bourgeignon
Et la corone et la cit de Loon,

M. Langlois nous dit: « Deux vers de ce passage trop court sont à noter spécialement, parce qu'ils semblent faire allusion aux prétentions de Gui de Spolète *à la couronne de France* » (p. 65).

Est-ce exact ? Que dit Gui dans notre poème ?

Gui d'Alemaigne li a dit un message :
« Alez me tost a ces tentes de paile,
Si me direz Looïs le fill Charle
Qu'a molt grant tort me veult guaster ma marche,
N'a dreit en Rome ne en tot l'eritage ;
. . . . . .
Voist s'en en France, a Paris o a Chartres,
Laisse mei Rome, que c'est mes eritages ! »
v. 2365 s.

Et le ms. C :

Par droit est moie Romme et trestoz li pais,
Puille, Calabre et Toscane autresi,
Toute la terre dusc'as mons de Mongi. »
« Voir », dist Guillaume, « vous i avés menti.
Par droit est Romme mon seignor Loey. »
v. 2456 s.

Il résulte clairement de ces passages que Gui de Spolète ne tenait qu'à Rome et était prêt à laisser la France avec Paris et Chartres à Louis : il voulait être *empereur*. Et c'est ainsi également que nous apparaît Gui dans l'histoire. Ses prétentions à la couronne de France n'ont jamais été bien sérieuses; elles n'ont duré que fort peu de temps; aussi est-ce avec raison que M. Langlois nous dit que « l'étude des chroniques ne nous offre rien de précis à ce propos ». Quant au titre d'empereur, Gui y tint toute sa vie et la mort vint le surprendre, alors qu'il luttait encore pour faire valoir ses droits. Liudprand de Crémone [1] nous dit qu'il se noya dans le Taro, et l'épopée française semble avoir conservé le souvenir de cet événement :

Gitai le el Toivre, sel mangierent poisson.

1) Pertz *Mon. Germ.* t. III. p. 280.

Le Tibre a remplacé le Taro, que le trouvère français du XIIe s. était excusable de ne pas connaître.

Il n'y a donc pas lieu de supposer que dans la version que connaissait le *Charroi*, Gui tînt un langage différent de celui qu'il tient *dans notre texte* ; mieux encore, qu'il prît le contre-pied de ce qu'il dit dans notre *Coronement*, en se posant comme prétendant à la couronne de France. Le passage du *Charroi* s'explique parfaitement par les fragments que nous avons cités.

Toutefois, notre version diffère d'une manière essentielle de celle du *Charroi* en d'autres points.

Ainsi, dans notre texte, Guillaume, après avoir vaincu Gui, couronne Louis comme empereur et retourne à Montreuil-sur-mer, tandis que dans le poème, résumé dans le *Charroi*, Guillaume, n'ayant pas avec lui suffisamment de forces pour faire valoir les droits de Louis au trône impérial, est obligé de s'enfuir devant l'armée de Gui, après avoir tué le chef lui-même :

> Quant ge en ving a mon hoste Guion
> Qui m'envoia par mer en 1 dromon.

Rien de cela dans notre *Coronement*.

Pour analyser au point de vue historique les vers 2303-2360 de notre poème (v. 2185-2266 ms. C), nous serions bien embarrassé, si nous n'avions précisément dans les allusions du *Charroi* un secours précieux. Il s'agit de cet épisode, intercalé ici dans la campagne contre Gui, où Louis fut surpris par les Romains, et faillit être tué par eux ; il ne fut sauvé que grâce à l'intervention de Guillaume Fièrebrace.

D'après le *Charroi*, Guillaume est donc, comme nous l'avons dit, retourné en France, après avoir tué Gui et l'avoir jeté dans le Tibre ; mais cette fois il revient en Italie avec une nombreuse armée :

> Rois, quar te membre de la grant ost Oton;
> O toi estoient François et Borgoignon,
> Et Loherenc et Flamenc et Frison,
> Par sus Monjeu, en après Monbardon,

Desi qu'à Rome, qu'en dit en pré Noiron ;
Mes cors meïmes tendi ton paveillon,
Puis te servi de riche venoison.
Quant ce fu chose que tu eüs mengié,
Ge ving encontre por querre le congié :
Tul me donas de gré et volentiers,
Et tu cuidas que m'alasse couchier
Dedenz mon tref por mon cors aesier :
Ge fis monter II^{m} chevaliers ;
Derriers ton tref te ving eschaugaitier,
En l bruillet de pins et de loriers,
Ilueques fis les barons enbuschier.
De ceus de Rome ne te daignas gaitier :
Monté estoient plus de XV millier ;
Devant ton tref s'en vinrent por lancier,
Tes laz derompre et ton tref trebuchier,
Tes napes traire, espandre ton mengier ;
Ton seneschal vi prendre et ton portier ;
D'un tref en autre tu fuioies a pié,
En la grant presse com chetif liemier.
A haute voiz forment escriïez :
« Bertran, Guillaume, ça venez si m'aidiez ! »
Lors oi de vos, dans rois, molt grant pitié.
La joustai ge a VII^{m} enforciés,
Et si conquis a vous de chevaliers
Plus de CCC, as auferranz destriers.
Delez un marbre vi lor seignor bessié.
Bien le connui au bon heaume vergié,
A l'escharbocle qui luisoit el nasel (*sic*) :
Tel li donai de mon tranchant espié
Que l'abati sor le col del destrier ;
Merci cria, por ce en oi pitié :
« Ber, ne m'oci, se tu Guillaume ies ! »
Menai le vos, onc ni ot delaié ;
Encore en as de Rome mestre fié.

v. 215-253, *ibid.*

Précédemment nous avons émis l'hypothèse que Louis le Débonnaire avait été confondu avec Louis de Provence, qui fut couronné en 901 ; à ce dernier on aurait attribué à tort une campagne contre Gui de Spolète. Nous sommes donc amené à examiner si dans la vie du roi de Provence, il y a un autre

événement qui ait pu donner lieu à la légende de la surprise nocturne.

Il est assez étonnant qu'aucun critique n'ait trouvé ce dont il s'agit ici. Écoutons Luidprand [1] : « Tandis que (Louis de Provence), revenu de Toscane, et s'étant rendu à Vérone, y séjournait sans prendre aucune précaution, et ne soupçonnait rien de mal, Bérenger (marquis de Frioul) corrompit à prix d'argent les gardes de cette cité ; ayant réuni quelques hommes très courageux, il pénétra dans la ville au milieu de la nuit. L'Adige coupe Vérone en deux, comme le fait le Tibre avec Rome; un grand pont de marbre, d'un travail et d'une grandeur remarquables, est jeté par dessus ce fleuve. Sur la rive gauche de celui-ci, vers le nord, la ville est défendue par une colline si escarpée, et d'un accès si difficile, qu'en admettant même que la partie de la ville à gauche de l'Adige fût prise par l'ennemi, la colline pourrait encore être défendue vigoureusement. Au sommet de ce mont, avait été élevée une église en l'honneur de Saint Pierre, le prince des apôtres ; c'est là que séjournait Louis, à cause de la belle situation de l'église et de l'emplacement favorable pour la défense. »

« Bérenger donc, comme nous l'avons dit, entra nuitamment dans la ville et, après avoir traversé le pont avec ses soldats, arriva auprès de Louis dès les premières lueurs de l'aurore. Louis, réveillé par les cris et le bruit des soldats, s'enquit de ce qui se passait et s'enfuit dans l'église. Personne ne put découvrir où il était, sauf un soldat de Bérenger, et encore celui-ci, pris de pitié, ne voulut-il pas le livrer, mais plutôt le cacher. Craignant donc que Louis ne fût découvert et livré par d'autres, puis fût mis à mort, le soldat alla trouver Bérenger, et lui tint ce discours : « Dieu ayant témoigné son affection vis-à-vis de toi de telle sorte qu'il a livré en tes mains ton ennemi, tu dois obéir à ses avertissements et à ses préceptes. N'a-t-il pas dit: « Soyez miséricordieux comme votre Père est miséricordieux. Ne jugez pas et vous ne serez pas jugé.... » ?

---

1) Libr. III § 2. Pertz, *Mon. Germ.* t. III, p. 295.

Bérenger comprit que l'adroit soldat savait où se tenait Louis, et il lui fit cette réponse de sophiste : « Crois-tu que je veuille tuer celui que Dieu livre en mes mains ? ». Le soldat, convaincu par ces paroles, montra la cachette. Alors Bérenger tint à Louis le discours suivant : « *Quousque tandem abutere, Hludovice, patientia nostra ! Num.....* » etc.

Inutile de transcrire le reste de l'allocution ; on peut en juger par le début. Bérenger fit aveugler Louis et resta ainsi seul maître de l'empire ; c'est à ce fait que Louis doit d'être surnommé *l'Aveugle*, dans l'histoire. Le malheureux prince retourna en Provence, et y vécût encore de nombreuses années ; la date de sa mort nous est inconnue.

Il ne saurait y avoir de doute que la surprise de Vérone est bien la même que celle dont parle notre poème. Certes, l'épopée place les événements près de Rome (*de ceux de Rome ne te daignas guaitier*) ; mais nous avons déjà vu à propos du siège de Salerne, et de la mort de Gui de Spolète dans le Tibre, que le trouvère français est très ignorant de la géographie de l'Italie et que la scène de tous les faits qui se passent au delà des Alpes, se trouve pour lui près de Rome. Certes aussi, le résultat de la surprise diffère. D'une part, Louis est sauvé par Guillaume ; de l'autre il tombe bel et bien aux mains de ses ennemis. Mais nous avons vu à propos du guet-apens de Louis d'Outre-Mer sur la Dive, et de la captivité de Richard de Normandie, que le trouvère ne se pique pas d'exactitude historique.

Il n'est pas tout à fait sûr, mais il paraît en tout cas fort probable que Louis de Provence fit deux expéditions successives en Italie [1]. L'époque de ce prince est une des périodes les plus obscures de l'histoire. La seule source sérieuse que nous

---

1) L'auteur de la *Description de France* (pars I. p. 315) ne fait entreprendre le 1er voyage d'Italie à Louis *que pour y recevoir la couronne impériale* : il ajoute que Bérenger l'ayant obligé d'en sortir ensuite et lui ayant fait promettre de ne plus y revenir, il y rentra deux ans après, et qu'il fut pris à Vérone et aveuglé (Dom Vaissette, *Hist. du Languedoc*).

ayons, Luidprand, ne donne pas de date et il en est de même des autres sources italiennes. Seuls, Reginon de Prüm [1] et les *Annales Allemanenses* fournissent quelques données chronologiques, mais les chiffres diffèrent dans les deux sources, et, de plus, ils semblent en contradiction avec les chartes. Divers systèmes se sont donc fait jour.

Réginon fait entrer Louis en Italie en 896, appelé par les Lombards contre Bérenger. En 898 aurait eu lieu son couronnement à Rome comme empereur. En 904, il aurait été pris à Vérone par Bérenger. La chronologie de Réginon semble en contradiction formelle avec les chartes assez nombreuses que nous possédons. Dom Vaissette, se ralliant au système de Sigonius, fait entrer Louis en Italie en 899. A la fin de 899, Bérenger lui aurait fait promettre de ne plus y revenir. Louis aurait été rappelé en Italie, en 900, par le duc de Toscane. Vers le milieu de février 901, couronné empereur, et aveuglé par Bérenger en 902. Aujourd'hui ce système a été rejeté par par E. Dümmler [2] et par de Gingins la Sarra [3]. Les dates sont fixées comme suit: Louis né à Autun vers 883, roi de Provence 887, couronné à Valence 890 (1 septembre); couronné comme roi d'Italie à Pavie 900 (12 octobre); sacré empereur à Rome en 901 (milieu de février) ; aveuglé à Vérone, en juillet 905; mort vers 938 (septembre).

Toutes les sources s'accordent pour dire que Louis fut sacré empereur *avant* la surprise de Vérone, tandis que, dans l'épopée, il le fut *après*. Il y a donc ici derechef une interversion des faits ; nous avons constaté le même phénomène avec la branche qui se rapporte à Louis d'Outre-Mer. L'épopée populaire ne connaît pas de chronologie : cela a été dit souvent, il est bon de le répéter.

Sur ces événements nous possédons une épopée latine,

---

1) Scriptores in 8°, éd. F. Kurze.

2) Dümmler, *Gesta Berengarii* Halle, 1871, p. 37, et Dümmler *Ost-Fränkisches Reich*². III, 536 et 537.

3) *Archiv für Schweizerische Geschichte*, VIII, 1851, art. sur Louis III, l'Aveugle, de Provence.

intitulée *Laudes Berengarii*. Mais celle-ci est une source historique et, de plus, elle se place à un point de vue tout autre que l'épopée française : comme le nom l'indique, c'est une apologie, un panégyrique de Bérenger. Comme rapprochement nous citons les vers du liv. IV, qui ont trait à la surprise de Vérone [1] :

> Talibus adveniunt urbem, muroque propinquant.
> Ilicet admissi *penetrant miserabile templum*,
> Quo Ludovicus erat, *subito* [2] rapiuntque ligantque,
> Et pulcros adimunt oculos. Securus in aula
> Forte sedebat enim, idcirco pia munera lucis
> Perdidit, obsessus tenebris quoque solis in ortu.

Après ces longs développements, que nous ne pouvions guère éviter, la branche IV, si mal comprise jusqu'ici, devient, croyons nous, claire. Ce morceau nous apparaît comme le débris d'une épopée en l'honneur de l'empereur Louis l'Aveugle. S'il y a eu fusion avec Louis le Débonnaire, c'est toujours par suite de la similitude des noms. Ce qui frappe dans cette partie de notre poème, ce sont les rapports qui existent entre la légende et le récit de Luidprand. Ce dernier affirme que Louis de Provence fit deux expéditions en Italie. On conteste aujourd'hui ce fait, et l'on soutient que c'est là une erreur. Cette erreur se retrouve en tous cas, nous l'avons vu, dans le *Coronement*. Luidprand affirme que Gui de Spolète se noya dans le Taro, tandis qu'en réalité, il serait mort d'hémorrhagie sur les bords de ce fleuve. Or, ici encore l'épopée concorde avec le récit de l'évêque de Crémone, dont elle est, pour ainsi dire, le dernier écho.

Nos conclusions en ce qui concerne la portée historique de la branche IV, s'écartent donc considérablement des idées

---

1) Pertz *Mon. Germ.* t. IV, p. 208. L'auteur, comme on le conçoit, n'a pas beaucoup insisté sur l'épisode de Vérone, qui n'est pas précisément la plus belle page de l'histoire de Bérenger.

2) *Subito*, l'auteur rejette, semble-t-il, l'histoire assez naïve du soldat, qui seul savait où se trouvait l'empereur.

émises jusqu'à présent. Il nous semble que dans la dernière branche, contrairement aux précédentes, il n'est question que de la seule possession de Rome, du seul sceptre impérial. En sauvant Louis de l'embuscade près de Rome, en noyant Gui dans le Tibre, Guillaume assure à son suzerain ces deux choses. Ainsi, grâce à l'indomptable courage de son protecteur, le jeune empereur se trouve rétabli dans tous les honneurs de son père, malgré les contestations sans fin et les luttes terribles que son avènement avait suscitées.

Notre étude sur le *Coronement Looïs* serait incomplète, si nous négligions d'exposer notre manière de voir concernant le point le plus débattu de notre légende. Nous voulons dire la question de Guillaume de Montreuil-sur-Mer. Il est curieux de suivre les singulières destinées que l'on a faites à ce personnage dans les diverses théories qui se sont succédées.

R. Dozy[1] a le premier remarqué le fameux vers où il est question de Montreuil-sur-Mer. Après avoir été couronné à Rome, l'empereur Louis s'en retourne à Paris et son protecteur à Montreuil :

> Vait s'en li reis a Paris la cité,
> Li cuens Guillelmes a Mosteruel sor Mer.

Dozy s'est servi de ces vers pour appuyer sa théorie sur l'origine normande de l'épopée française. Son argumentation, en ce qui concerne le *Coronement*, était fondée sur la confusion de Guillaume de Montreuil-sur-Mer avec Guillaume de Montreuil l'Argillé (Normandie), et sur l'attribution à ce Guillaume de la prise de Barbastre sur les Maures, en 1064[2].

---

1) *Recherches sur l'Histoire et la Littérature de l'Espagne*, II, 370 et suivants.

2) Ceux qui s'occupent de l'épopée française peuvent considérer comme inutile de revenir sur tous ces faits. Malheureusement, ils sont en général fort peu connus des historiens. C'est ainsi que dans le t. XXVI des *Mon. Germ. Hist.*, la table ne distingue pas entre les comtes de Montreuil-sur-mer et ceux de Montreuil l'Argillé.

M. Hirsch[1] a prétendu depuis que ce fait d'armes revient à Robert Crespin. Les arguments donnés par ces deux savants ne sont pas décisifs[2] : mais la question n'intéresse plus le *Coronement*, depuis que M. Léon Gautier[3] a fait observer que le Guillaume de Dozy est Guillaume de Montreuil l'Argillé. Le savant hollandais a du reste dans la troisième édition de son livre renoncé à sa théorie sur l'origine de notre épopée.

M. Gaston Paris[4] a repris ce vers et dans une étude spéciale en a montré « la haute valeur historique et la signification primitive ». Dans le héros de notre poème, M. Paris a cru reconnaître Guillaume de Montreuil-sur-Mer «successeur et probablement fils de Rotgar». Ce Guillaume serait cité dans de nombreuses sources et plus particulièrement dans Lambert d'Ardres[5], qui dit : «*fuit quidam de nobilissimo Francorum oriundus genere* IN PONTIVO PRÆPOTENS COMES NOMINE WILLELMUS, *qui cum virtute corporis non minus quam nobilitatis genere famosissimus existeret et longe lateque admodum polleret et fama personaret...* » Il aurait, d'après ce chroniqueur, conquis Boulogne : « *haec higitur* DE VETERUM ANNALIBUS, *non de opinione vulgari contra Bolonienses dicta sufficiant* ». D'après l'hypothèse de M. Paris, ce Guillaume aurait apparu vers 960. Comme on savait, somme toute, fort peu de chose sur son compte, on pouvait s'exagérer le rôle qu'il avait joué dans l'histoire. C'est ainsi que nous lisons dans l'*Esquisse de la Littérature française au moyen âge* (1re édition) : « Une contamination bien plus importante devait se produire dans le nord de la France, où les chansons sur Guillaume d'Orange avaient, comme on l'a vu, pénétré de bonne heure. Là un autre Guillaume était devenu un héros épique appartenant originairement lui aussi à une province, mais transporté par

---

1) *Amatus de Monte Cassino, Forschungen zur deutschen Geschichte*, Goettinge, 1868, p. 232-234.

2) V. 3me édition des *Recherches sur l'Histoire et la Littérature de l'Espagne*, II, 253.

3) *Épopées françaises*, 2e édition, t. IV, 95 s.

4) *Romania* I, p. 177.

5) Pertz, *Mon. Germ.* t. XXIV, édition Heller.

les jongleurs dans le grand courant de l'épopée féodale. Guillaume de Montreuil-sur-Mer à partir du milieu du Xe siècle environ, avait soutenu des luttes ardentes contre les Normands et semble avoir été un des principaux champions des derniers Carolingiens, dans leurs guerres soit contre les grands vassaux, soit contre l'Allemagne : on fusionna les poèmes qui le chantaient, avec ceux qui célébraient Guillaume d'Orange ».

Le souvenir des guerres contre l'Allemagne se serait, d'après cette thèse, perpétué dans la mention d'*Otton*, dans la quatrième partie du *Coronement*[1].

Quant aux luttes des Carolingiens contre leurs vassaux, il s'agit ici de la branche III en entier, et notamment des luttes que ce Guillaume aurait eu à soutenir contre Richard de Normandie. M. Langlois[2] a montré que c'était là une méprise. Dozy avait fait de son Guillaume de Montreuil un vassal du duc de Normandie, en s'autorisant des deux vers suivants :

> Ge te desfi, Richarz, tei et ta terre :
> En ton service ne vueil ore plus estre.
> v. 1605 s.

M. G. Paris fait remarquer qu'à la fin du Xe siècle le Ponthieu relevait déjà, comme il l'a toujours fait depuis, de la couronne de France. Cependant comme les ducs de Normandie, aussi bien que les ducs de France et les comtes de Flandre, prétendaient à la suzeraineté du Ponthieu : « l'exclamation de Guillaume, citée par Dozy, s'explique merveilleusement dans la bouche du comte de Montreuil-sur-Mer, qui était bien le contemporain de Richard le Vieux de Normandie. Guillaume, le héros de l'épisode 5 du poème, est donc également celui de l'épisode 3. Si ces conjectures sont fondées, on voit que la poésie a conservé la trace des relations de Guillaume de Montreuil-sur-Mer avec la royauté carolingienne, sur lesquelles l'histoire est muette ; qu'elle nous montre aussi, sûrement

---

1) Nous reviendrons sur cette mention d'Otton dans la seconde partie de ce travail.

2) *Introd.*, p. 56.

d'après une tradition antique, en guerre acharnée avec les Normands ses voisins, et particulièrement avec Richard I [1]».

Ces déductions, continue M. Langlois, sont fort justes, seulement elles partent d'un principe qui ne l'est pas autant. M. G. Paris n'a pas contrôlé la citation de Dozy, pas plus que M. L. Gautier, qui a reproduit l'argument [2]. Ce n'est pas Guillaume qui jette à Richard l'orgueilleux défi, mais un simple portier :

> Quant li portiers entendi la novele
> Del pro Guillelme cui proece revele,
> Vers le palais a tornee sa teste,
> Et prist un guant, sel mist en son poing destre,
> Puis s'escria a sa vois halte et bele :
> « Ge te desfi, Richarz, tei et ta terre :
> En ton service ne vueil ore plus estre.
> v. 1600 s.

La conclusion de M. Langlois était donc la suivante : « Si Guillaume de Montreuil-sur-Mer est *incontestablement* le héros primitif du poème que résume la cinquième partie du *Coronement*, il n'est pas aussi sûr qu'il ait à revendiquer une part quelconque dans la troisième branche [3]».

En ce qui concerne cette dernière affirmation, j'ai essayé antérieurement de démontrer qu'il n'y a point de 5me partie dans le poème. Si Guillaume de Montreuil est le héros de l'épisode final, il participe à la formation de la 3me branche. Mais la question est précisement de savoir si la mention du vers 2349 fait partie de la cinquième branche, ou de l'épisode de Gui d'Allemagne. Pour qui lit attentivement le texte, il semble qu'il n'y ait point de doute. Guillaume couronne son suzerain à Rome et va se reposer à Montreuil-sur-Mer, — c'est là un ensemble qui termine la dernière campagne en Italie. Et M. Langlois, qui affirme que Guillaume de Montreuil est cité dans la 5me partie, fait cependant commencer partout

---

1) *Romania* I, p. 184-185.
2) *Épopées françaises*, 2me édition, IV, 100.
3) *Introduction*, p. 71.

celle-ci au vers 2653 [1]. De plus, le ms. C, qui supprime la cinquième partie, a maintenu le vers, où il est question de Montreuil, preuve évidente que dans la pensée du remanieur, celui-ci se rapporte à la campagne contre Gui. En conséquence, il aurait fallu chercher un Guillaume de Montreuil, qui prit part à la campagne de Louis l'Aveugle, et assista à son couronnement comme empereur à Rome. Un tel personnage n'existe pas; nous n'avons même pas su trouver un *Guillaume* quelconque parmi les partisans du roi de Provence.

Comment dès lors expliquer la mention de Montreuil-sur-Mer ? Ou bien, il faut admettre que le trouvère a choisi *par hasard* cette localité (Montreuil est peu cité dans nos poèmes épiques, mais cependant on retrouve cette mention entre autres dans les *Lorrains*). Ou bien encore il faut admettre que c'est par suite d'un *remaniement* que cette ville est nommée dans la branche IV, et que dans des versions perdues, il était déjà question de Montreuil antérieurement, dans la branche III. Le vers de la branche IV ne serait donc qu'une répétition.

Y aurait-il eu un Guillaume de Montreuil du temps de Louis d'Outre-Mer, ou peu après? Nous arrivons ici au dernier travail paru sur cette délicate question. M. Ferdinand Lot, dans une remarquable étude [2] consacrée à ce point, répond négativement. M. G. Paris, dit-il, écrit que le nom de Guillaume de Montreuil se retrouve dans les chroniques de Flandre, mais c'est là une erreur [3]. Lambert d'Ardres est *seul*

---

1) V. 2643 de *l'introd.* p. 67 est naturellement une faute d'impression.

2) *Romania*, t. XIX, 1890.

3) Cette erreur n'est pas imputable à M. G. Paris. Kervyn de Lettenhove (*Histoire de Flandre* t. I, p. 201) écrit : « Dès que le roi Lother apprit la mort du comte Arnulf, il réunit une armée de Franks et de Bourguignons, s'empara d'Arras, et s'avança jusqu'à la Lys. *Par son ordre, le comte Wilhelm de Ponthieu* occupa le pays de Térouane. Mais bientôt Baldwin Balzo repoussa le roi de France et le força à restituer Arras et à recevoir l'hommage du nouveau comte de Flandre. *Wilhelm de Ponthieu ne conserva ses possessions qu'en devenant le vassal d'Arnulf le Jeune* » ! – et en note les sources : Lamb. Ard.; Flodoard 965; Richer l. III; ann. Laub. *ap*, Pertz IV, 17 ; Sig. Gembl. 964; Dudo dec ; Bald. *Chronicon*.

à le citer. Or, examinons, dit M. Lot, ce texte de Lambert, et d'abord, quelle valeur peut avoir un chroniqueur du XIIIe siècle pour des faits du Xe ? Mais il y a plus : Lambert donne à Guillaume le titre de *comes Pontivorum*. Or, il n'a pas existé de *comté de Ponthieu* au Xe siècle : Roger et son père Herluin étaient *comtes de Montreuil-sur-Mer*, ce qui n'est pas la même chose. Nous connaissons l'existence du comte de Vimeu, Orland, qui, en 981, prit part à la translation des reliques de St-Valery, mais il n'y a pas eu de *vicomte de Ponthieu*, avant le XIe siècle. Les ducs de France possédaient le Ponthieu à titre d'avoués des abbayes de St-Valery et de St-Riquier. Quand Hugues Capet le céda à Hugues, mari de sa fille Gela, celui-ci ne fut pas comte de Ponthieu, mais *avoué de St-Riquier*. Enguerrand, fils de Hugues et de Gela, ne prit le titre de *comte*, qu'après avoir pris et tué Baudouin, comte de Boulogne, en 1033, et s'être emparé de ses domaines. Sur tous ces faits, nous avons le témoignage formel d'Hariulf, moine de St-Riquier dans la 2de moitie du XIe siècle.

Il est donc sûr que Lambert se trompe sur le titre. Reste à examiner si Guillaume de Montreuil (car il n'est point question de Ponthieu dans le *Coronement*), peut avoir vécu. M. Lot essaie de démontrer la négative. Il est étrange, dit-il, que ce nom ne se retrouve en souscription d'aucune charte. Mais le texte de Lambert perd surtout de son poids parce que ce chroniqueur soutient une thèse généalogique : il veut faire remonter à Guillaume de Ponthieu les comtes de St-Pol. Or, nous le surprenons ici en flagrant délit de mensonge. Il dit que Guillaume fut le père d'*Ernicule*, comte de Boulogne : ce personnage répond à un certain *Arnould*, que nous voyons à Gand, le 31 janvier 969, souscrire comme comte de Boulogne une charte en faveur de l'abbaye de St-Pierre. Et un passage de Flodoard, à la date de 962, donne des raisons pour croire qu'il est le fils d'Aloul (Adulphus), frère d'Arnould I, et aussi comte de Boulogne : « *Rex Lotharius cum Arnulfo principe locutus pacem fecit inter ipsum et nepotem ipsius, omonimun ejus; quem infensum*

(hic comes) habebat ob necem fratris ejusdem quem de infidelitate sua deprehensum idem comes interimi fecerat ».

Ce *nepos* homonyme d'Arnoul le Vieux, comte de Flandre, ne peut être identifié avec son petit-fils et successeur Arnoul II, car celui-ci était alors un tout jeune enfant, (v. *Historiens de France*, IX, 630) ; il est donc probable que l'Arnoul, neveu (*nepos*) d'Arnoul I, est notre comte de Boulogne. Or, Guillaume de Ponthieu n'était certes pas frère d'Arnould I de Flandre. La généalogie de Lambert est donc suspecte.

Reste à examiner, en dernier lieu, s'il y a place dans l'histoire pour un Guillaume de Montreuil. Quand celui-ci aurait-il vécu ? Roger, fils d'Herluin, comte de Montreuil-sur-Mer et d'Amiens, apparaît en 957. Il disputa Amiens à Baudouin, fils d'Arnoul le Vieux, comte de Flandre. Guillaume, son fils, doit donc être postérieur à cette date.

M. Lot ajoute : il ne peut avoir vécu qu'entre 957 et 969. On pourrait, au besoin, répondre qu'ici sa démonstration laisse à désirer. Si Guillaume avait été réellement le *père* d'Arnould de Boulogne, il faudrait admettre le terme de 969. Mais M. Lot lui-même démontre à la page suivante qu'il n'en est rien[1]; il n'y a donc pas de motif pour se refuser à admettre qu'*après* 969 ait pu apparaître un Guillaume de Montreuil.

Toutefois si Roger de Montreuil a eu un fils Guillaume, il est probable qu'il n'a jamais possédé le Boulonnais, quoiqu'en dise Lambert d'Ardres.

En ce qui concerne également le titre de *comte de Ponthieu*, Lambert peut s'être fié à des traditions orales, qui en général respectent fort peu ce genre de dénominations. C'est ainsi que dans le résumé que Philippe Mousket nous transmet d'une version perdue de *Gormont et Isembard*, il est même question d'un *duché de Ponthieu*. L'empereur Louis donne sa fille Herluis au duc Garin :

---

1) Pour faire comprendre que la démonstration de M. Lot pourrait être une pétition de principe, nous avons renversé sa démonstration.

Si fu al *duc Garin* dounée,
Ki tenoit Vimeu et Ponti
Et les alues St-Waleri.

v. 14054 s.

La conclusion du travail de M. Lot était qu'il fallait trouver un autre Guillaume, que celui de Montreuil, pour rendre compte de la cinquième partie du *Coronement*.

Notre conclusion est qu'il n'y a pas de cinquième partie et qu'il est, au surplus, inutile de chercher ici comme ailleurs un Guillaume quelconque pour rendre compte de la légende ; celle-ci s'explique par la fusion des Louis, non par celle des Guillaumes.

Toutefois la mention de Montreuil-sur-Mer reste une énigme. On pourrait admettre qu'elle est due au hasard. Si cette explication ne satisfait pas, on pourrait encore dire que l'épopée fait allusion ici au rôle d'Herluin, comte de Montreuil-sur-Mer, le protecteur de Louis d'Outre-Mer. Herluin mourut dans le guet-apens sur la Dive dont notre épopée a gardé le souvenir. Ce n'est là, bien entendu, qu'une hypothèse, faute de mieux.

L'ÉPOPÉE DU CORONEMENT LOOÏS

IIe PARTIE

ÉVOLUTION DE LA LÉGENDE.

Nous avons terminé l'analyse du *Coronement Looïs*, et avons essayé de déterminer l'événement historique, qui a donné naissance à chaque partie de notre poème. Le fait historique une fois indiqué, il nous reste à rendre compte de la formation de la légende, à suivre l'évolution qu'elle a subie, avant de revêtir la forme que nous lui trouvons dans le texte de M. Langlois. Ce travail, si difficile à entreprendre avec les autres épopées, présente, en ce qui concerne le *Coronement*, le plus haut intérêt, parce que nous avons un assez bon nombre de témoignages anciens se rapportant à une époque, où le poème avait une toute autre apparence.

De quelle date est la version publiée par M. Langlois ? L'étude de la langue et des assonances a amené l'éditeur à fixer approximativement l'an 1130, comme date de la composition[1]. C'est dans la langue de cette époque que, s'aidant des huit ms. connus, il a rétabli le texte du poème. Tel qu'il

1) *Introduction* p. 170.

nous est parvenu, le *Coronement* peut se diviser en douze épisodes :

1. Couronnement de Louis à Aix-la-Chapelle ;
2. Secours prêté par Guillaume à Gaifier contre les Sarrasins dans le midi de l'Italie ;
3. Lutte de Louis contre Acelin pour s'assurer la possession du trône ;
4. Guerres contre les rebelles du Poitou ;
5. Lutte entre Guillaume et le chef Païen Amarmonde à Bordeaux ;
6. Bataille de Pierrelate contre Dagobert de Cartage ;
7. Soumission du comte Julien, après la prise de St-Gilles ;
8. Trahison de Richard le Roux et sa captivité ;
9. Luttes entre Louis et Gui l'Allemand ;
10. Sacre de Louis à Rome ;
11. Louis transporte sa cour à Laon.
12. Louis épouse Blanchefleur.

La version que connaissait l'auteur du *Charroi de Nimes*, — nous l'avons dit à diverses reprises — diffère notablement de notre version. Tout d'abord, elle s'en éloigne en intervertissant l'ordre des épisodes. Ensuite, à examiner les choses de près, on s'aperçoit que non seulement la trame du récit a changé, mais que le fonds même du récit a subi des transformations nombreuses.

Laquelle des deux versions est la plus ancienne ? M. G. Paris considérait la version connue du *Charroi* comme antérieure. Mais depuis, M. Langlois a essayé d'établir qu'il n'en était rien [1]. Il semble que sa démonstration ait été acceptée par tout le monde. Nous croyons cependant qu'elle doit être rejetée et reprenons ici même cette question.

Nous allons faire à nouveau l'analyse des diverses branches, en suivant cette fois l'ordre indiqué par le *Charroi*. Pour plus de facilité, appelons la version, que connaissait le *Charroi*, la version *x*.

---

1) *Introduction*, p. 77 et suiv.

Branche I. — La version *x*, chose curieuse, débute par l'expédition au secours de Gaifier de Spolète. Ce récit était-il conforme à celui de notre texte ? Non, sans doute. En effet, l'une des divergences entre la légende et l'histoire, est que, dans l'histoire, c'est un roi *Louis* qui vient délivrer Gaifier, tandis que dans le *Coronement*, Louis est resté chez lui et a laissé faire l'expédition en Italie par Guillaume seul. C'est là un point sur lequel nous n'avons pas appuyé antérieurement, nous réservant d'y revenir ici même.

Guillaume, après avoir tué Arneïs d'Orléans à Aix-la-Chapelle et avoir posé la couronne impériale sur la tête de Louis, demande congé à Charlemagne. Louis cherche à le retenir :

« Hé ! gentilz cuens, por Deu l'esperitable,
Veez mon pere de cest siecle trespasse :
Vielz est et frailes, ne portera mais armes,
Et ge sui jovenes et de petit eage ;
Se n'ai secors, tot ira a damage. »
v. 256 s.

Mais Guillaume ne se laisse point détourner de son idée de faire un pèlerinage ; il promet à Louis d'accourir à son secours, sitôt qu'il l'appelera. Puis il part pour l'Italie et ne s'arrête point avant d'avoir atteint Rome. C'est alors qu'il apprend que le roi Gaifier est à toute extrémité. Il vient à son secours, tue Corsolt et, pendant tout l'épisode d'Italie, nous n'entendons plus parler de Louis. Ce n'est qu'au moment où Guillaume, en récompense de ses services, va épouser la fille de Gaifier, qu'il apprend la mort de Charlemagne et les embarras dans lesquels se trouve Louis.

Il est évident que les premières traditions orales sur la délivrance de Gaifier attribuaient à un Louis tous les honneurs de l'expédition, puisqu'en réalité c'était à un Louis qu'ils revenaient. Entre ces traditions et notre texte, qui ne connaît plus de Louis, mais attribue tout à Guillaume, il a dû exister une version où Louis et Guillaume, conjointement, accouraient, à la délivrance de Gaifier. Le résumé du *Charroi* porte :

« Si grant servise seront ja reprové
. . . . . .
Dont ne te membre del grant estor champel
Que *ge te fis* par desoz Rome es près ?
La combati vers Corsolt l'amiré.
v. 132 s.

Nous aurions pu être tenté de conclure de là que Louis accompagnait Guillaume en Italie, car il est fort drôle de faire passer avec notre version cette expédition comme un *service rendu au roi*. Cependant antérieurement nous lisons :

« Looys sire », dit Guillelmes li fiers,
Ne me tenissent mi per a losengier
Bien a. i. an que je t'eüsse lessié,
Que de Police me sont venu li brief
Que me Tramist li riches rois Gaifiers.
v. 94 s.

Dans notre version, Gaifier s'adresse *au Pape* pour obtenir du secours ; il semble que dans la version *x*, il ait eu recours directement à Guillaume. Il n'est pas non plus question *d'un délai d'un an* dans nos versions [1].

Remarquons, de plus, qu'il y a des divergences entre nos textes. Dans les familles A et B, Guillaume est à Rome lorsqu'il apprend que Gaifier est prisonnier des Sarrasins; dans la famille C, Guillaume est encore à Aix, lorsqu'arrivent les messagers [2]. Dans les remaniements en prose, Guillaume est à Narbonne chez sa famille. Les remaniements en prose

---

1) M. Paul Meyer ne donne le texte de C que jusqu'au vers 87. Comme il importait de connaître les variantes pour le passage qui nous occupe, j'ai recours à l'obligeance que M. Martel, bibliothécaire en chef de Boulogne, qui a collationné pour moi le ms. Il porte :

« Loeys sire », dist Guillaumes li fier
Ne me tenissent mi pair a trop legier
Laissié t'eüse il a i an entier
Que de Police me fu tramis i brief
Que m'envoia li rices duc Gaifier.

La seule variante à remarquer est *duc* Gaifier, au lieu de *rois*. Spolète était en effet un *duché*, non un royaume.

2) Langlois, *introd.* p. 111. Je ne parviens cependant pas à trouver le passage.

fournissent évidemment un arrangement postérieur; c'est la manie des cycliques de réunir la famille narbonnaise le plus souvent possible à Narbonne. C semble influencé par le couronnement à Aix qui précède. Le trouvère a besoin d'un prétexte pour expliquer la présence de Guillaume en Italie : à cet effet, il s'est servi de l'idée d'un pèlerinage. Dans les traditions primitives, il n'était point besoin d'expliquer la présence de Louis et de Guillaume en Italie, puisque Louis III, empereur-roi d'Italie, y séjournait habituellement et qu'il s'y trouvait en effet, lorsque Gaifier fut attaqué par les Sarrasins.

Branche II. — Le second épisode de la version *x* est la lutte contre Dagobert de Cartage. Nous avons déjà cité (p. 24) les vers du *Charroi* et fait remarquer que cette lutte n'est devenue dans notre texte qu'une sous-division de branche III (histoire poétique de Louis d'Outre-Mer). La place réservée, dans le *Charroi*, à Dagobert, prouve évidemment qu'il était le héros d'une branche distincte. S'il en est ainsi, nous devrions pour ce morceau, chercher à expliquer comment par la confusion avec l'un ou l'autre roi Louis, la lutte contre Dagobert a été intercalée dans le *Coronement*. Nos recherches n'ont pas abouti. Mais il est juste de dire que les données, dont nous disposons, sont fort restreintes. Il n'est question dans nos textes que d'une bataille près du gué de Pierrelatte. Nous avons supposé antérieurement que ce Pierrelatte ne serait point la ville sur le Rhône, mais une localité espagnole. Les hésitations des copistes en ce qui concerne *Gironde*, *Annadore*, *Enveudure* au vers 2031, peuvent être invoquées comme preuve.

En second lieu, le ms. C v. 160 (*Charroi*), écrit : *Dagobert, qui est rois de Coumarde*[1]. Lisez *Coumarce*. C'est la *Commarca* espagnole (Marche d'Espagne) dans laquelle se trouve située Perelada. Rapprochez la leçon du *Charroi*, de celle du même ms. C. *Coronement* : *Guires d'Auborc, qui de* Marcois *estoit sire clamés*. La leçon des autres ms. (*Charroi*), *Dago-*

1) P. Meyer, *Recueil d'anciens textes*, t. II, p. 244.

bert qui vos iert demorable, doit donc être rejetée. M. P. Meyer avait du reste déjà voulu la corriger.

En troisième lieu, le ms. 1448 B. N. (c'est le ms. que M. Langlois et P. Meyer désignent par D), qui renferme outre le *Coronement* un texte du *Charroi* fort divergent des autres, fournit, pour notre seconde branche, des variantes très curieuses : Guillaume s'y vante d'avoir livré une grande bataille *sur la Gironde aux Basques*, aux Païens, aux Arabis et à ceux de Pierrelarge (lisez Pierrelatte). Plus loin, le trouvère revient encore une fois sur l'épisode de Dagobert, et Guillaume s'y vante d'avoir tué les onze fils de Borel. Les Basques et les fils de Borel semblent assurément nous ramener en Espagne [1].

Pour des motifs que nous exposerons plus loin, nous pensons que, dans la version *x*, la branche II est une interpolation postérieure qui n'y a pas été amenée, comme les autres branches, c'est-à-dire par la confusion des *rois Louis*.

Branche III. — L'épisode suivant de la version *x* est le couronnement de Louis *en un moustier ou en .j. hermitage* (v. 170) [2]. Le *Charroi* néglige de nous indiquer où avait lieu la scène du couronnement. Il ne saurait cependant guère y avoir de doute que ce fut également à Aix. C'est par ce récit que débute, nous l'avons vu, le *Coronement* dans tous nos mss. Je n'ai pas eu à m'approfondir auparavant sur l'élément historique de cette scène : elle est suffisamment connue dans l'histoire de Charlemagne. Par contre, au point de vue de l'évolution de la légende, ce morceau mérite une étude détaillée.

Il serait difficile de trouver un récit plus près de la

---

1) On ne saurait aucunement se fier à ce ms. D, car il ajoute des épisodes à ceux que nous connaissons. Ainsi Guillaume se vante : 1° d'avoir conquis à l'empereur Louis St-Gilles, *Toute Valterre, Toscane et Roménie;* 2° *d'avoir vaincu Raimbaud de Frise.* Il semble bien difficile d'admettre que ce ne soient pas là des interpolations. (L. Gautier. *Ep. fr.* t. II, 342.)

2) Ms. A donne : *Quant el moustier Marie Magdeleine.*

réalité historique que le début du *Coronement*. Faut-il conclure de là, que ce morceau est nécessairement ce qu'il y a de plus antique dans notre poème?

Cette déduction nous semble fausse. La conformité du l'histoire et de la légende ne saurait être prise comme un *critérium* absolu de l'antiquité d'une tradition quelconque. D'une façon générale, on peut affirmer que les traditions épiques populaires se sont éloignées de plus en plus de l'histoire, à mesure que s'écoulait le temps qui les séparait des événements. Cependant, par exception, il est arrivé que des légendes épiques aient été remaniées par des trouvères, qui ont pris sur eux de corriger la tradition et de rétablir les faits historiques. Nous pourrions citer de nombreux exemples de ce cas : Tout d'abord, il en est un dans la légende même du *Coronement*. En effet, dans les versions en prose, Louis, au lieu d'être sacré à Rome (comme le veut le *Coronement*, conformément au sacre de Louis l'Aveugle), est *sacré à Reims*. Or, ce fait est profondément historique : Louis le Débonnaire n'a jamais été sacré à Rome, mais il le fut en octobre 816 à Reims. Que conclure de là ? Que les versions en prose sont antérieures au poème ? Ce serait absurde : il faut admettre qu'un remanieur ayant quelque connaissance de la biographie de Louis le Débonnaire, a pris sur lui de corriger l'épopée et a déplacé le sacre à Reims.

Citons encore deux exemples : les ennemis de Roland ne sont désignés dans la chanson de Roncevaux (1re partie) que sous le nom de Païens ou Sarrasins ; en réalité c'étaient des Basques. Or, ce nom de *Basque* ne se retrouve que dans la seconde partie de la chanson et il est reçu aujourd'hui, depuis le travail de M. Fr. Scholle[1], que cette seconde partie est postérieure à la première. Dans certains mss. des *Loherencs*, les adversaires des chrétiens sont appelés *Norrois*, conformément à l'histoire. Et, cependant, l'étude critique des textes a montré que cette classe de mss. est postérieure aux autres[2].

1) *Zeitschrift f. Rom. Studien*, 1877, *Ueber die Baligant-Episode.*

2) Dr W. Vietor, *Die Handschriftliche Ueberlieferung der Geste desLoherencs*, Halle, 1878.

Le texte du *Coronement* aurait-il été révisé par quelque trouvère plus savant que ses confrères? Nous sommes amenés à le supposer. Et ce qui confirme notre hypothèse, c'est que nous n'avons pas été les premiers à nous en apercevoir.

Déjà M. L. Gauthier dans la 1re édition de ses *Épopées françaises*[1], avait admis que le trouvère avait puisé directement son récit du couronnement dans des sources historiques: «On peut scientifiquement établir les propositions suivantes : 1° Le début du *Coronement*, qui contient le récit des derniers conseils et les adieux de Charlemagne à son fils Louis, paraît en partie calqué sur deux textes d'Eginhard (*Vita Karoli Magni* Cap. XXX, Pertz II, 459) et de Thegan.

Voici les deux textes de Thegan et du *Coronement* :

Karolus cum jam intellexit adpropinquare sibi diem obitus sui.... vocavit filium suum Hludovicum ad se cum omni exercitu, *episcopis*, abbatibus, ducibus, *comitibus*, locopositis : habuit generale colloquium cum eis *Aquisgrani* palatio..... Quod factum, in proxima die dominica ornavit se cultu regio et coronam capiti suo imposuit. Incedebat clare decoratus et ornatus, sicut ei decuerat. *Perrexit ad ecclesiam*, *quam ipse a fundamento construxerat; pervenit ante altare ..... super quod coronam auream*, aliam quam ille gestabat in capite suo, *jussit imponi*. Postquam diu oraverunt ipse et filius eius, locutus est ad filium suum coram omni multitudine pontificum et optimatum suorum, *ammonens eum in primis omnipotentem Deum* diligere ac timere, eius prœcepta servare in omnibus, *ecclesias Dei gubernare* et deffendere a pravis hominibus ..... Deinde sacerdotes honorare ut patres, populum diligere ut filios, *superbos et nequissimos homines in viam salutis coactos dirigere ;* coenobiorum consolator fuisset et *pauperum pater ;* fideles ministros et Deum timentes constitueret, qui munera injusta odio haberent.

Quant la chapele fu beneeite a Ais,
Et li mostiers fu dediiez et faiz,
Cort i ot bucne, tel ne verrez ja mais ;
Quatorze conte guarderent le palais.
. . . . . .
Cel jor i ot bien dis et uit evesques,
Et si i ot dis et uit arcevesques,
. . . . . .

3) T. III, p. 310.

Cel jor i fu Looïs alevez,
Et la corone mise desus l'altel ;
Li reis ses pere li ot le jor doné.
. . . . . .
Nostre emperere a son fill apelé :
« Bels filz, » dist il, « envers mei entendez :
Veiz la corone, qui est desus l'altel ?
Par tel convent la te vueil ge doner :
Tort ne luxure ne pechié ne mener,
Ne traïson vers nelui ne ferez,
. . . . . .
Et sainte eglise pense de bien servir,
. . . . . .
Ja al povre ome ne te chalt de tencier ;
Se il se claime ne t'en deit ennoier,
Ainceis le deis entendre et conseillier,
Por l'amor Deu de son dreit adrecier :
Vers l'orgoillos te deis faire si fier
Come liepart qui gent vueille mangier ;
. . . . . .
Et altre chose te vueil, filz, acointier,
Que si tu vis il t'avra grant mestier :
Que de vilain ne faces conseillier,
Fill a prevost ne de fill a veier :
Il boisereient a petit por loier.
v. 27 s.

Il est visible que le texte latin a fourni au trouvère les thèmes sur lesquels il s'est contenté de broder : l'allocution de l'empereur, au discours indirect dans la source latine, a été transposée au discours direct dans l'épopée. Elle a été considérablement allongée par le fait que le trouvère revient plusieurs fois sur les mêmes idées. Mais le fonds est bien resté identique : d'une part, comme de l'autre, nous retrouvons la recommandation de servir *Sainte église*, de protéger surtout le *povre home* (*pauperum pater*), de se défendre contre *l'orgoillos* (*superbos et nequissimos homines*).

Ceux donc qui soutiendraient que le trouvère du XIIe siècle n'a pas eu recours à des sources historiques, devront admettre que la *tradition populaire orale* a conservé pendant des siècles le sens précis et les divers points d'un discours prononcé en 814 par Charlemagne — qui plus est, d'un discours prononcé en francique, alors qu'il s'agit d'une *tradition orale française.*

Cela nous semble absolument improbable : nous avons vu au cours de cette étude, combien les plus simples faits ont été altérés, dénaturés, travestis par la légende; ils y sont devenus presque méconnaissables. Et l'on affirmerait que, pour ce seul point, le *Coronement* ait à peu près la valeur d'une source historique?

Remarquons de plus que pour les faits qui n'ont pas été puisés dans le texte latin, le *Coronement* semble les avoir empruntés à une autre épopée. C'est ainsi que Guillaume, chose bizarre, est *allé chasser*, pendant que les autres barons s'occupaient des affaires les plus graves de l'État. Il rentre tout-à-coup au palais impérial d'Aix et est mis au courant de ce qui passe par son neveu Bertrand :

Sempres fust reis quant Guillelmes i vient ;
D'une forest repaire de chacier.
Ses niés Bertrans li coru a l'estrier ;
Il li demande : « Dont venez vos, bels niés ?»
— « En nom Deu, sire, de la enz del mostier».

v. 113 s.

cf. Début du *Charroi de Nimes*, où Guillaume est également *allé chasser* pendant qu'on délibère :

Li quens Guillelmes *reperoit de berser*
D'une forest ou ot grant piece esté ;
. . . . . .
Enmi sa voie a Bertran encontré,
Si li demande : « Sire niés, dont venez ? »
Et dist Bertrans : « Ja orroiz verité :
De cel palès ou grant piece ai esté».

v. 17 s.

J'admets d'autant plus volontiers, qu'il y ait ici un emprunt à une source latine, que la tradition orale a conservé le souvenir de la grande assemblée tenue en 814 à Aix-la-Chapelle; mais d'une façon qui n'a rien d'historique. Dans *Huon de Bordeaux*, nous trouvons, en effet, une grande assemblée de vassaux, convoqués par Charlemagne à Paris, et dans laquelle il est question pour lui de céder le trône à son fils. M. Lon-

gnon[1] a montré combien cette dernière épopée plonge par ses racines dans la réalité historique. Que l'on compare l'assemblée de Paris dans *Huon de Bordeaux*, avec celle d'Aix-la-Chapelle dans le *Coronement Looïs*, et l'on verra toute la distance qui sépare une tradition populaire, d'une tradition historique écrite !..

Si la thèse de M. L. Gautier est exacte, si réellement la branche I est, comme nous l'admettons, une imitation de Thégan et du *Charroi de Nimes*, il a dû exister une version du *Coronement Looïs*, qui ne contenait pas ce morceau. Est-ce la version *x* ? Il serait téméraire d'oser l'affirmer : car les diverses familles de mss. du *Charroi* donnent un résumé de la branche I[2]. L'interpolation se trouverait donc déjà dans la version *x*, ce qui n'a rien d'étonnant, puisque la branche II de la même version (Dagobert de Cartage) semble également une ajoute. Du reste, ce n'est pas seulement le *Charroi* qui résume l'épisode d'Arneïs d'Orléans. Le *Moniage Guillaume* écrit :

Por l'amor Deu, ja vos corona il
A vive force, voiant vos anemis,
Quant il voloient coroner Hernaïs.
Li gentix hom sor vo chief la rasist,
Ni ot si cointe qui l'en contredeïst.
A son pooir t'a volentiers servi,
Si t'a aidié t'anor a maintenir;
Se il ne fust, ja ne fussiez serviz.[3]

Branche IV.—Cet épisode devait, dans la version *x*, s'éloigner considérablement de nos textes. Après la mort de Charmagne, la cour se réunit *à Paris*[4] (v. 185, *qui deffier te vint ci* (i. e. *à Paris*) *en ta cort*). Le *Normant orgoillos*, fils de

1) *L'élément historique dans* Huon de Bordeaux. *Romania*, t. VIII (1879), p. 1-11.

2) Le ms. D. s'écarte considérablement des autres. Guillaume se vante d'avoir fait couronner Louis, malgré la résistance des Français et *d'avoir presque assommé un archevêque « qui dut faire lou signacle et s'entargea qu'il n'en volt mie faire »*. (L. Gautier, *Épopées Françaises* III, 342). Le nom d'Arneïs d'Orléans n'est pas cité par ce ms.

3) *Mon. Guillaume* ; ms. B. N. fr. 774, f° 217.

4) Il ne saurait y avoir de doute à cet égard à cause du vers 28.

Richard le Vieux (nous avons déjà fait observer, p. 20, que la version *x* ne connait pas son nom), vint défier Louis à la cour, et lui dénia tout droit au trône de France (v. 186, *n'as droit en France, ce dist il, oiant toz*). Les barons semblaient tout disposés à admettre les prétentions du Normand orgueilleux, lorsqu'intervint Guillaume. Grâce à lui, Louis put monter sur le trône.

Dans le texte de M. Langlois, cette scène n'a laissé aucune trace. Guillaume, à son retour d'Italie, trouve Louis enfermé dans le moustier de St-Martin de Tours. C'est là que Guillaume lutte avec Acelin et le tue. Le trouvère a négligé de nous raconter comment l'abbé de St-Martin est parvenu à s'emparer de Louis, comment les barons français ont su que le roi était caché dans l'abbaye. Nous ne retrouvons aucun renseignement sur le nombre des rebelles, ni sur les motifs qui ont pu les guider.

Remarquons aussi que le Normand orgueilleux est tué par Guillaume à la cour de Louis d'une façon identique à ce que nous rapporte le *Coronement* pour la mort d'Acelin à St-Martin-de-Tours. Ainsi Guillaume nous dit (*Charròi*, v. 191) :

> Si le tuai *a. j. pel* com felon.

Et le *Coronement* raconte :

> D'arme qu'il port ne le deigna tochier;
> En une treille vi *un pel aguisié*,
> Passa avant, si l'en a esrachié.
> Fiert Acelin en mi la crois del chief.
> v. 1934 s.

Nous avons, pour cet épisode, encore une autre allusion dans *Aliscans* :

> Loei, sire, chi a mal saudée.
> *Quant a Paris fu la cours assemblée*,
> Ke Charlemaine ot vie trespassée,
> Vil te tenoient tot chil de la contrée.
> De toi fust France toute desiretée.
> *Ja la coronne ne fust a toi donée*,
> *Quant je soffri por vos si grant mellée*,

Ke, maugré aus, fu en ton cief posée
La grans corone, ki d'or est esmerée.
Tant me douterent, n'osa estre vée,
Mavaise amor m'en avés or mostrée [1].

A notre avis, *Aliscans* et le *Charroi* font allusion à la même version; toutefois, nous sommes en cela en désaccord avec tous les critiques [2]. Que conclure du texte d'*Aliscans*? *Après la mort de Charlemagne*, la cour se rassemble à Paris; les nobles considèrent Louis comme incapable de reprendre la succession et ils sont sur le point de confier le trône à un autre, lorsque Guillaume intervient et fait donner à Louis la couronne, *ki d'or est esmerée*. Ces données sont entièrement conformes à celles fournies par le *Charroi*.

Notons encore un point. M. Paris croyait que, dans la version *x*, le Normand orgueilleux se contentait de défier Louis et ne prétendait pas usurper le trône. M. Langlois (*intr.* p. 77), montre que c'est là une erreur : la tentative d'usurpation est nettement indiquée par le vers : « *N'as droit en France, ce dist il oiant toz* ». Le *Charroi* résume en huit vers un millier de vers du *Coronement*; nous ne saurions donc exiger des détails circonstanciés.

Quant au guet-apens de Richard de Normandie, sa captivité et sa mort, le récit de la version *x* semble conforme à celui de notre texte [3].

Il faut cependant remarquer que *x* paraît renfermer certains détails, qui ont été passés sous silence par notre version. Le *Charroi* écrit à propos de la captivité de Richard (vers 201 s.) :

Gel te rendi *a Paris* en ta cort.
Après fu mort par dedenz *ta grant tor* [4].

---

1) Ed. Guessard et de Montaiglon, p. 84.

2) G. Paris, *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 425.

3) Remarquons cependant que Richard avait avec lui XVI traitres d'après ms. B (*Charroi*), dans notre *Coronement* XVI; ms. A donne XX; C, XXX; et qu'il y eut VII morts (dans notre *Coronement* X), voir plus haut, p. 29.

4) A corrige v. 202 : apres fu mort a Orlienz en ta tor.

C. Je le rendi *a Paris* vos maison
Dedens *Orliens* morut a vo prison.
B. Gel te rendi a *Orliens en la tour*
La il fu mort a molt grant deshonor.
D. Puis fut il mors a Orliens an ta tor.

Notre texte n'indique aucun nom de lieu, ni ne parle d'une grande tour; *x* s'écartait donc au moins sur ce point de notre version.

M. G. Paris[1] s'étonne que la version *x* ne résume pas la cinquième partie. Mais dans la version *x* celle-ci faisait partie de la branche IV. Ce qui le démontre, c'est le résumé de l'épisode suivant, celui de Gui d'Allemagne. Nous y lisons:

Rois, quar te membre de l'Alemant Guion :
Quant tu aloies a Saint Pere au baron
Chalanja toi, François et Borgueignon,
Et la corone et *la cit de Loon.*

Ce dernier vers montre clairement que le transfert de la capitale de l'empire carolingien à Laon, avait déjà eu lieu antérieurement (c'est-à-dire dans la branche IV). Du reste, précédemment (p. 31), nous avons montré que cet événement faisait historiquement partie de la branche II, parce qu'il se rapporte à Louis d'Outre-Mer, qui est le héros de cet épisode. Dans la version *x* cette branche n'avait donc pas encore été coupée en deux morceaux[2].

Finalement, constatons que la version *x* ne résume pas les épisodes 4 et 5 du texte de M. Langlois (guerre contre les rebelles du Poitou et lutte contre le chef Sarrasin Amar-

---

1) *Romania* I art. sur Guillaume de Montreuil *in fine.*

2) Ce qui démontre qu'il y a eu ici des changements et que l'ordre suivi par notre texte est absurde, c'est que dans la version publiée, Guillaume *prent l'*ENFANT *qu'il ot a guarder*, pour l'amener à Laon. Or, Looïs avait 15 ans à son couronnement à Aix (v. 103); Charlemagne vécut encore 5 ans (v. 163). La guerre dans le Poitou, à elle seule, dura 3 ans; elle fut suivie d'une campagne contre Gui. L'*enfant* de la 5me partie devait donc avoir au bas mot *25 ans!* Ceci prouve combien notre texte a été remanié.

monde); ni même l'épisode 7 (lutte contre Julien de St-Gilles). Or, précédemment (p. 22 et s.), nous avons fait ressortir que ces divers événements n'avaient rien à voir avec Louis d'Outre-Mer. Que conclure de là ? Que, vraisemblablement, version *x* ne connaissait pas ces épisodes et que dans nos mss. du *Coronement* ce ne sont là que des interpolations dues aux remanieurs.

En résumé, la branche IV nous apparaît plus pure, plus antique dans la version *x*.

Branche V. — L'épisode suivant de la version *x* est la campagne en Italie contre Gui d'Allemagne. Nous avons déjà (p. 37 et s.) insisté longuement sur les différences entre la version *x* et nos textes du *Coronement*. Nous avons montré qu'après avoir tué Gui, et l'avoir noyé dans le Tibre, Guillaume, faute de soldats, est obligé de s'en retourner en France sur un bateau de guerre (*dromon*). Inutile de revenir sur tous ces points.

Branche VI. — Nous avons aussi déjà dit que la version *x* faisait une branche à part du guet-apens, dans lequel Louis faillit être pris. Nous avons essayé d'établir que cet épisode n'était que le souvenir de la surprise de Vérone.

Les deux versions que nous avons à comparer, diffèrent sur un point important. Dans la version *x*, il s'agit clairement d'une attaque *nocturne*. Le trouvère nous dit que Louis alla se coucher, que Guillaume, s'attendant à une surprise, fit faire le guet par deux mille hommes, etc. Or, dans nos textes, le récit est altéré : il ne s'agit plus d'une surprise nocturne. Le remanieur rapporte qu'un simple brouillard s'est levé :

> Une broïne comence a espessier
> Qu'on ne poeit veeir ne chevalchier.
> v. 2303 s.

L'épisode se passe en plein jour. Que l'on compare nos deux versions avec le texte de Liudprand, et l'on verra que c'est bien la version *x* qui nous fournit le récit le moins altéré.

Une autre différence capitale, qui sépare nos deux versions, c'est que dans la version *x*, Louis ne se trouve pas, lors de la surprise nocture, vis-à-vis de Gui d'Allemagne, mais bien vis-à-vis d'un certain *Otton* :

Rois, quar te membre de la grant *ost Otton.*

Antérieurement, nous n'avons pas insisté sur ce personnage, parce que nous ne le retrouvions pas dans notre texte du *Coronement.* Nous nous réservions d'y revenir dans notre analyse de la version *x*.

Qui est ce personnage d'*Otton* ? Comment se fait-il qu'il ait pris ici la place de Bérenger, duc de Frioul ? Les critiques ont immédiatemnet songé à l'*empereur Otton*, dont les campagnes en Italie sont célèbres. Déjà en 1868 M. Léon Gautier[1], rejetant ce que Jonckbloet avait conjecturé concernant Gui de Spolète, ajoutait : « Un passage curieux du *Charroi*, serait peut-être de nature à jeter quelque lumière sur cette obscurité. Il y est vaguement question d'une ancienne lutte de Guillaume contre l'*empereur Othon*... N'y aurait-il pas là un souvenir d'Othon I le Grand, qui, en 963, expulsa Jean XII de Rome et fit un antipape Léon VIII; qui, l'année suivante, exila Benoît V à Hambourg, et rétablit son antipape, etc.? De tels événements durent avoir un retentissement considérable dans toute la chrétienté, et purent fort bien donner lieu à des chants où l'on fit bientôt une place à Guillaume, héros de tant d'autres légendes orales. Ce n'est d'ailleurs qu'une hypothèse. » — L'hypothèse de M. Gautier a été acceptée jusqu'ici par tout le monde. M. Langlois lui-même écrit[2] : « A la suite de ce poème (sur Gui d'Allemagne), en venait un autre, qui avait pour objet l'expédition en Italie contre l'*empereur Otton?*..... Il est évident que le second élément de la 4me partie du *Coronement* se rapporte à quelque secours reçu de la France par la papauté contre les Allemands, sans doute sous le long règne d'Otton I le Grand (936-973). Otton II et Otton III vécurent constamment en bons termes avec le Saint-Siège. »

1) *Epopées franç.* 1re édit. t. III, p. 313.
2) *Introd.* p. 65.

M. G. Paris également, dans son article sur Guillaume de Montreuil-sur-Mer [1], nous parle des expéditions de l'*empereur* Otton contre Louis d'Outre-Mer.

Il nous semble que c'est là une erreur. Remarquons, tout d'abord, que rien n'indique qu'il s'agisse d'Otton le Grand, puisque l'épithète *emperere* manque ici. Remarquons, ensuite, que l'épopée française, qui met toujours en scène les mêmes personnages, ne mentionne point ailleurs d'empereur Otton [2].

Par contre, il est fréquemment question d'un autre *Oton* ou *Otton*, surtout dans les épopées de la geste narbonnaise, qui se tiennent si près les unes des autres. Il n'y a donc pas lieu de recourir à l'hypothèse d'un *empereur Oton* pour expliquer le *Coronement*.

Le héros auquel nous faisons allusion ici, est Oton ou Atton d'Espolite (Spolète). Tout d'abord, remarquons que précisément dans notre *Coronement*, au second épisode, le copiste du ms. A écrit (v. 2234) :

Morz est *rois Otes* de Police li ber.....

Otes a été exponctué et remplacé par *Gaifier*, écrit en marge. Le copiste connaissait donc lui aussi un roi Oton d'Espolite.

Ce même personnage est l'un des messagers d'Aimeri de Narbonne et l'un des prétendants à la main d'Hermengarde. Il est appelé le *rois Otes d'Apolice* (v. 2462-3), ou *Oton d'Apolice* (v. 4198) ou *de Police* (v. 1547).

Il apparaît également dans le *Renaud de Montauban* (éd. Michelant p. 115 v. 1) ; dans *la Mort d'Aimeri de Narbonne* (v. 4084 éd. Couraye du Parc [3]), mais sous le nom d'*Otes d'Yspolite* ; dans *Amis et Amile* (*Hist. litt. de France*, XXII p. 292).

Dans *Jourdain de Blaie*, la fille d'Oton, Hermenjart, épouse Gérard de Blaie, père de Jourdain :

---

1) *Romania* I.

2) Je ne parle pas ici du *Roman de Croissant*, qui raconte certains episodes des luttes soutenues par Crescentius, adversaire d'Otton III. Ce roman n'a rien de commun avec les épopées carolingiennes.

3) La table indique erronément v. 2084.

Si li donna li rois Othes sa fille
Damme Hermenjart, qui fu preus et nobile.

Dans *Maugis d'Aigremont*, Otton est cité comme oncle de Maugis :

Cil fu aieus Maugis, qui ot cuer de lion ;
De police (*sic*) ert ses oncles li riches rois Oton [1].

Dans *Gérard de Vienne* de Bertrand de Bar-sur-Aube, le *roi Otton* a une sœur, Guibourc, qui épouse Gérard.

Dans *Gaufrey*, Otton est indiqué comme fils de Doon de Mayence et père d'Ivoire et d'Ivon :

Et le VIe fix chen fu le *roi Othon*,
Qui fut pere Yvoire, et si fu pere Yvon.
v. 97 s.

Dans *Lohier et Mallart* (*hist. litt. de France*, XXVIII, p. 239 s.), un nommé *Otton* est fils de Désier de Lombardie. Lohier, exilé de France, se rendant avec Mallart à Constantinople, s'adjoint en route cet Otton, qui n'est sans doute qu'un doublet d'Otton de Spolète.

En voilà assez pour démontrer que ce personnage d'Otton, qui n'a pas encore été étudié, que nous sachions, est l'un des plus répandus de l'épopée française [2].

---

1) Cité par Reiffenberg, *P. Mousket*, t. II p. CCXV. Le *sic* est du savant belge, qui n'a visiblement pas compris ce que la police venait faire ici.

2) Il faut surtout ne pas confondre cet *Oton*, qui est un adversaire des rois de France, avec le pair de Charlemagne *Oton* ou *Otton*. Ce dernier apparaît parmi les 12 pairs dans diverses listes : *Roland*, *Entrée en Espagne*, *Karlamagnussaga*, *Otinel*, *Coronement* (*Hates*) etc. La confusion entre les deux Oton semble s'être produite dans la légende du Couronnement de Charlemagne, disparue en français, mais conservée en norrois (*Karlamagnussaga*) : « Après que Charles eut appris la trahison de Basin, l'archevêque Roger de Trêves lui conseille d'envoyer un messager au *Comte Haton* et s'offre à aller lui-même à Prüm (*Prumensborg* — M. Gaston Paris dans son résumé, *bibl. écol. des Chartes*, sér. V. t. V. écrit par erreur typographique *Rumensborg*. La faute a été reproduite par tous les critiques français, entre autres par M. Gautier, qui n'ont pas travaillé sur le texte scandinave.) § 34, lors du couronnement de Charles à Rome, Beuves sans Barbe, par ordre du

Cet Otton, est bien un prince *italien* et il s'agit précisément dans le *Coronement* d'une expédition *en Italie*. Ce qui enfin démontre que c'est à Otton de Spolète qu'il faut songer, et non à l'empereur Otton c'est que Gui, dont la participation à la formation de la légende est hors de doute, est également *duc de Spolète*, et qu'il n'y a rien que de très naturel, à faire lutter Louis le Débonnaire contre un autre membre de cette famille, après la mort du premier prétendant.

Nous supposons donc que dans la version *x*, Louis, obligé, faute de soldats, de retourner par mer en France — *en un dromon* — après avoir tué Gui d'Allemagne, se trouva, lors de son retour en Italie, en face d'Oton ou Atton d'Espolite, dont le *Coronement* faisait sans doute le parent, sinon le fils de Gui d'Allemagne. C'est à lui que Gui aurait transmis ses droits sur Rome et ce fut lui qui tenta de surprendre Louis nuitamment.

Oton d'Espolite prit donc le rôle de Bérenger dans la surprise de Vérone. Comment expliquer cette substitution ? Y a-t-il eu un Otton de Spolète, contemporain de Louis l'Aveugle ?

Nous ne pouvons répondre avec certitude à cette question. Il est de fait qu'il a existé un duc Atton ou Azzon de Spolète vers 630. Mais nous ne saurions expliquer comment ce personnage s'est acquis une notoriété dans l'épopée française. Il est également sûr que le successeur de Gui au duché de Spolète, en 891, s'appela Lambert II. Quelle fut l'attitude de ce prince, pendant la lutte entre Louis de Provence et Bérenger de Frioul ? Nous l'ignorons. En tout cas, le rôle

---

roi, se rend à Rome avec *Haton de Spolia.* » C'est donc bien Oton de Spolète, devenu ici un allié, un vassal de Charlemagne — Sur Oton, pair de Charlemagne, v. art. de M. Baist (*Zeitschrift für Rom. Philologie*, XVIII, 1894.) : « *un faux pair dans la Chanson de Roland.* » Cependant ce pair n'est guères plus faux que les autres. La conclusion de ce savant est que la légende met ici en scène Eudes de Chartres, célèbre au Xe S. et mort en 995. Ceci sous toute réserve, car je compte indiquer plus tard pourquoi je ne puis partager cette manière de voir. Sur Eudes de Chartres, v. F. Lot, *Les derniers Carolingiens.*

qu'il peut avoir joué est tellement effacé qu'on puisse difficilement admettre qu'il soit question de Lambert II de Spolète dans le *Coronement*. Y aurait-il eu un lieutenant de Bérenger qui s'appelait Otton, et qui se distingua dans la surprise de Vérone ? C'est possible, mais les sources ne nous en disent rien.

Ou bien, faut-il admettre que l'un des parents de Gui de Spolète s'appela Otton ? C'est encore ce qu'il y a de plus probable. La famille de Spolète semble avoir été assez étendue. Nous trouvons dans nos sources un *Hubald* de Spolète ainsi qu'un *Ascherius* (Anschaire) de Spolète. Et les *Laudes Berengarii* (litb II, v. 157) nous disent précisément :

...furitque.
Ascherium sternens *heros Atesinus* et OTHUM [1].

Le *heros Atesinus* est problablement Bérenger, mais cela n'est pas sûr [2].

Nous trouvons antérieurement dans le même poème (liv. II v. 98) un *comes Azo* :

Advolat *Azo ferox*, subigens in bella sodales.

Mais nous ignorons de qui il s'agit ici [3].

Liudprand (liv. V) [4] nous parle également « de alia pugna in qua Anscarius (de Spolète) *Hattonem Comitem* hasta occidit ac postmodum de equo cadens ab hostibus est ipse occisus » événements de 940. Nous ne savons si c'est là un autre comte Atton [5].

---

1) *Othum* est mis pour *Othonem* comme le remarque Pertz.

2) Valesius penche pour Bérenger ; cela peut être aussi Walfred.

3) Valesius pense que c'est un comte de la famille d'Este. cf. v. 99, 100.

4) Éd. Pertz p. 327.

5) Dans la légende norroise du Couronnement de Charlemagne (*Karlamagnussaga*, éd. Unger, § 37 p. 33), il est également question d'un *Folkuini*, fils du roi de Spolète *(Folkuini son Konungs af Spolia)*. Ce dernier n'est autre que Foulques, archevêque de Reims, de la famille de Gui et Lambert de Spolète. Il vécut sous Charles le Chauve et se rendit en 877 avec lui à Rome pour son couronnement.

Nos recherches historiques en ce qui concerne Otton de Spolète n'ont donc pas abouti. Les sources dont nous disposons sont trop peu nombreuses et trop incomplètes. Le nom d'Atton ou Azzon a été très répandu pendant le moyen-âge en Italie [1]. Il se peut que parmi les partisans de Gui de Spolète ou de Bérenger, il y eut un ou plusieurs seigneurs de ce nom. L'épopée française peut fort bien avoir fait de l'un de ceux-ci un roi de Spolète par analogie avec Gui de Spolète. Les contemporains de ce dernier auront sans doute été vivement impressionnés par l'audace de ce petit duc italien, qui se fit décerner la couronne impériale. L'épopée n'a-t-elle pas fait de Gaifier, *prince de Salerne*, Gaifier d'*Espolite*?

Devoir constater que nos recherches n'ont eu provisoirement qu'un résultat négatif, ce n'est pas accorder que nous ayons eu tort de mettre l'empereur Otton hors cause. Nous espérons au contraire, que les motifs que nous avons fait valoir antérieurement, suffiront pour éliminer définitivement Otton le Grand de la liste de ceux qui ont pu participer à la formation de notre légende [2].

---

1) C'est ainsi que nous retrouvons dans *Aimeri de Narbonne*, un *duc Aces de Venise* (v. 2468) prétendant à la main d'Hermengarde de Pavie. Ce personnage n'a pas non plus pu être déterminé. (v. édit. De Maison.)

2) Peut-être un passage de l'épopée allemande pourra-t-elle apporter quelque lumière sur cette lutte de Louis contre Otton? En effet, dans le *Gudrun*, quand Hartmut fait demander la main de Gudrun, Hilde signifie au messager du prétendant son refus en ces termes (strophe 610):

Dô sprach vrou Hildes wie læge sie im bî?
Ez lêch mîn vater Hagene hundert unde drî
Sînem vater bûrge dâ ze Karadîne:
Diu lêhen nœmen ûbele von Ludeswîges hende die mâge mîne
Er gesaz in Frideschotten, dâ gedienet er daz,
Daz im des küniges Otten bruoder wart gehaz,
Der ouch lêhen hæte von Hagenen mîme herren.

Dame Hilde dit: Comment serait-elle sa femme? Mon père Hagen a donné à son père l'investiture de cent et trois villes dans le pays de Garadîne; mes amis ne pourraient sans honte recevoir un fief des mains de Louis. — Il régnait dans le pays des Frideschottes; il eut le malheur

Après l'épisode d'Otton de Spolète, venait le sacre de Louis à Rome. Nous croyons que la version *x* se terminait, comme notre version, par le mariage de Louis avec Blanchefleur :

Et sa seror li fist il esposer
En grant barnage fu Looïs entrez :
Quant il fu riches Guillelme n'en sot gré.

En effet, si ces vers, comme le reste de la cinquième partie, s'appliquaient à Louis d'Outre-Mer, ils eussent certainement fait partie de la branche IV [1]. Ce n'est pas le cas. Et de plus, rien ne permet de croire que Louis se maria *avant* la campagne contre Gui d'Allemagne et Otton de Spolète. Il est évident, au point de vue de la légende, que son sacre et son mariage devaient constituer l'épisode final. Est-il sûr au moins que la version *x* connaissait le mariage de Louis ? Il serait difficile d'en douter ; car nous avons montré antérieurement qu'*Aliscans* faisait également allusion à la version *x*. Or, nous lisons dans ce dernier poème [2] :

« Loeis sire, » dist Guillames li ber.
« Quant on te vaut dou tot desireter,
« Et fors de France et chacier et jeter,
« Je te reting et te fis corouner.

---

de s'attirer à juste titre la *haine du frère du roi Otte*, qui tenait aussi un fief de mon père Hagen.

Grimm-Müllenhof (*Deutsche Heldensage*, 1876, p. 172) dit : « nous ignorons qui est *le roi Otte* ». M. A. Fécamp (*le Poème de Gudrun*, 1892, p. 10) fait observer que Otte est cité dans le *Biterolf et Dietleib* (*Deutsches Heldenbuch*, 5 vol. 1866-1870, t. I, *Biterolf et Dietleib*, v. 1239). Est-ce l'épopée française qui a fait un emprunt à l'épopée allemande ? ou bien inversement ? Ou encore, est-ce une pure coïncidence, due au hasard, que dans l'épopée française nous trouvions une lutte entre le *roi Louis* et le *roi Otte*, et dans l'épopée allemande une lutte entre le *roi Louis* et le *frère du roi Otte*. Remarquez également qu'on ignore ce que sont les *Frideschottes*.

1) Nous avons montré p. 36, que Blanchefleur est probablenent la Blanche d'Aquitaine qui épousa Louis V. On pourrait supposer qu'il s'agit de la femme de Louis l'Aveugle, si, comme nous l'admettons, le sacre et le mariage se suivaient dans la version *x*. Mais Louis de Provence épousa non une Blanche, mais une Edgive d'Angleterre.

2) Ed. Guessard et de Montaiglon, p. 94.

« Tant me douterent ne l'oserent veer.
« *Et a mon pere te fis ma suer douner.*
« Plus hautement ne la poi marier,
« Ne jou ne sai en nul sens esgarder
« Ou tu peüsses mellor feme trover ».

Toutefois dans notre version, il n'est pas question de l'intervention *du père* de Guillaume, Aimeri de Narbonne, lors du mariage de Blanchefleur.

Après tout ce que nous venons d'écrire, il nous semble bien difficile que des doutes continuent à subsister quant à l'antériorité de la version *x*. Résumons nos arguments : M. Langlois écrit (intr. p. 79) : « Les épisodes 6 et 7 du *Charroi* (Gui d'Allemagne et Otton) offrent *seuls* des éléments — que j'ai indiqués plus haut, en distinguant la lutte de Guillaume contre Gui, de son expédition contre Otton — *antérieurs* à ceux de la rédaction actuelle du *Coronement.* » Pour nous, la version *x* se distingue de la version moderne par de multiples éléments, qui dissipent toute hésitation sur l'antériorité de l'une des deux versions :

1. *x* semble ne pas faire intervenir le pape, dans l'épisode de Gaifier de Spolète ;

2. *x* ne mentionne pas *Acelin* de Normandie, nom qui n'a rien de traditionnel, qui semble inventé postérieurement;

3. *x* rejette de la branche III, l'épisode de Dagobert de Cartage qui n'a rien voir avec Louis d'Outre-Mer. Il en fait une branche à part — c'est une marque d'ancienneté;

4. *x* ne parle pas de la campagne dans le Poitou, ni de luttes contre Julien de St-Gilles. Ces faits n'ont rien à voir dans la branche III — c'est une marque d'ancienneté;

5. *x* maintient l'unité de la branche III, en ne séparant pas le transfert de la capitale de l'empire à Laon, des autres faits qui se rapportent à Louis d'Outre-Mer;

6. *x* fait retourner Louis en Gaule, après la mort de Gui d'Allemagne, en sorte qu'il fait deux expéditions successives en Italie. Cette version est conforme à la tradition recueillie par Liudprand.

7. x dans la campagne contre Otton de Spolète, indique clairement qu'il est question d'une *surprise nocturne*, conformément à l'histoire ; la version moderne parle d'une surprise en plein jour.

Pour renverser ces conclusions, on ne peut se prévaloir que d'un seul argument. On a dit : *Aliscans* fait allusion à une version, où le couronnement de Louis se passe non à Aix-la-Chapelle, mais à Paris. L'erreur provient de ce que l'on veut voir dans le texte d'*Aliscans*, une allusion à la branche I. En réalité, il s'agit de la branche III, car les événements se passent *après la mort de Charlemagne*. La cour se rassemble *à Paris* ; la couronne est contestée à Louis et Guillaume la lui fait décerner après avoir tué le Normand orgueilleux avec un pieu. Nous ne voyons pas en quoi cette manière de relater les faits, serait moins ancienne que celle qui veut que Louis ait été caché dans le moustier de St-Martin-de-Tours et que le Normand y ait été tué par Guillaume.

Il est vrai que cette scène, où à Paris Guillaume décerne la couronne à Louis, fait double emploi avec la scène presqu'identique du couronnement à Aix. Mais c'est bien là pour nous une preuve d'ancienneté. En effet, le trouvère aura été choqué de cette coïncidence et c'est précisément pour cela qu'il a éprouvé le besoin de changer le couronnement à Paris et d'en faire une lutte dans le moustier de St-Martin.

Nous avons supposé avec M. L. Gautier que la scène d'Aix a été composée au moyen de textes historiques. Il s'en suit qu'il a dû exister, avant x, une version qui ne connaissait pas la scène d'Aix. Cela nous semble probable, d'abord à cause du double emploi avec la scène de Paris, dont nous venons de parler. Ensuite, remarquons que cette scène, où l'on conteste, à Paris, la couronne à Louis, suit la campagne contre Gaifier. Or, lorsque Louis II, empereur-roi d'Italie, fut appelé en Provence pour succéder au roi Charles, *ce dernier était mort*. Une version qui fait venir d'Italie Louis

pour succéder à Charlemagne et place la mort de l'empereur *antérieurement* à l'arrivée de son fils en Gaule, semble donc plus ancienne qu'une autre où l'on raconterait le couronnement à Aix après la campagne contre Gaifier.

Mais ce n'est pas seulement dans l'histoire de l'évolution de la légende que nous pouvons puiser des arguments en faveur de notre thèse, qui consiste à soutenir que la scène du couronnement à Aix est un morceau ajouté postérieurement. Nous croyons que la langue même de cette branche montre qu'elle a été composée *après* le reste de l'œuvre.

L'étude des assonances confirme cette hypothèse. En effet, M. Langlois, dans son examen des assonances *an* et *en*, constate que sur 4 laisses qui assonent sur ce son, 3 admettent la confusion, une seule, la laisse XXIII, admet la distinction entre les deux sons. Cette laisse se compose de 44 vers qui tous assonent sur *en*. M. Langlois écrit donc : «Est-ce le fait d'un trouvère qui, vivant à l'époque où les deux sons *en* et *an* étaient en train de se confondre,.... se serait d'abord imposé dans ses assonances une sévérité dont il se serait ensuite départi ? Ou bien, *cette différence provient-elle de ce que nous avons affaire à plusieurs poèmes originairement distincts et fondus plus tard en un seul*[1] ?»

Pour notre part, nous pensons que le poème primitif distinguait parfaitement entre les deux sons, et que la confusion vient précisément du remanieur qui a ajouté le premier épisode.

Examinons à notre tour ces assonances. La laisse XXIII, qui a été remarquée par M. Langlois, se trouve dans le second épisode (Gaifier de Spolète) ; elle montre que cette partie du poème faisait la distinction entre *en* et *an*.

La laisse I, qui ne contient que 9 vers, a 8 assonances sur *an*, et 1 sur *en* (*gent*). Mais ce qui prouve que ce derniers vers n'est ni interpolé, ni corrompu, c'est que la laisse II ne distingue pas entre les assonances féminines *an...e, en...e.*

1) *Introduction* p. 145.

Or, ces deux laisses se trouvent dans l'épisode d'Arneïs d'Orléans.

Restent encore 2 laisses, qui se trouvent dans la branche IV (Gui d'Allemagne). La laisse LXII confond les deux sons: sur 8 vers, 4 ont *en*, 4 *an*. Mais ce qui est caractéristique et ce que M. Langlois n'a pas vu, c'est que cette laisse ne se retrouve pas dans le ms. C; les 4 premiers vers sont joints à la laisse LXI, qui assonne sur *ier*. Par contre, dans le ms. C, la laisse LXIII diffère entièrement de la fin de LXII mss. A B. Elle contient 28 vers qui tous assonnent sur *en*[1].

Nous pouvons donc conclure de là que, de même que pour la laisse XXIII, l'assonance *an* a été systématiquement exclue.

Reste enfin la laisse LIX qui semble contredire notre système ; en effet, sur les 75 vers qu'elle contient, un cinquième à peu près a *en*, le reste *an*. Et dans le ms. C, qui nous est venu si à point, cette laisse contient 99 vers, dont 74 ont *an*, 25 *en* — soit un tiers. Nous admettons donc qu'il y a ici un remaniement. Le fait seul que dans le même épisode la laisse LXIII du ms. C connaît la distinction, semble rendre la chose probable. Mais ce qui confirme cette manière de voir, c'est l'étude de l'assonance *o*; sur 3 laisses qui assonnent sur cette lettre, 2 ne distinguent pas entre *o* nasal et *o* libre — donc ne tiennent pas compte de la nasalisation (*chevaleros* assonne avec *raison*). Une seule, laisse XXVI, établit cette distinction et n'admet que *o* suivi d'une nasale. Cette laisse, qui est donc de date postérieure, se trouve cependant dans la branche II (Gaifier), et il est sûr que cet branche n'est pas postérieur à l'épisode III (Richard de Normandie). Donc il y a eu ici une interpolation — cette laisse n'apportant rien de nouveau au poème — ou bien un simple remaniement, qui aura respecté les autres laisses[2].

---

1) Les mots qui portent l'assonance sont : *sacrement, alent, ment, enssient, entent, casement, commandement, apent, noient, longuement, talent, briefment, cent, Aiglent, Bonivent, hautement, avisement, gent, sauvement, belement, prent, argent.*

2) Ce qui prouve qu'on ne peut pas toujours se fier à C, c'est que

Ces remarques sont de la plus haute importance. Car si l'on admet, comme nous avons essayé de l'établir, que la version connue par le *Charroi* est antérieure à celle que nous avons, l'étude des assonances nous fait voir que le poème primitif pouvait être contemporain du Roland. En effet, les deux sons *en* et *an* ont été réunis dans la langue d'oïl vers le commencement du XIIe siècle. Ils sont encore bien distincts dans le poème de Clermont, dans le *St-Léger*, dans le *St-Alexis*, mais la distinction apparaît déjà moins claire dans le *Roland*; c'est donc à l'époque des premiers poèmes qu'il faudra songer, à moins de soutenir que notre épopée a été composée dans la région du N.-E., où la distinction s'est maintenue pendant tout le moyen-âge, et existe encore de nos jours.

Il n'entre pas dans le cadre de notre étude, de suivre l'histoire du *Coronement* dans les remaniements en prose et dans les romans de la décadence. Ceux que la chose intéresse, peuvent lire dans l'*introduction* (p. 90) de M. Langlois, un résumé et des extraits de ces versions.

L'éditeur a déjà fait la remarque que les remaniements sont étroitement liés à la version *x*. Ce phénomène est certes fort curieux, étant donné que cette dernière version est antérieure aux autres que nous connaissons. Nous n'avons, pour notre part, qu'un mot à ajouter à ce que M. Langlois nous rapporte. Dans la chronique d'Albéric de Trois-Fontaines se trouve une allusion au *Coronement* : « *Abhinc super Aquitaniam certius et manifestius regnavit Ludovicus. Quod comes Aurelianensis Arnaïs voluit regnare et esse tutor Ludovici ; sed Guillelmus Aurasicensis fortiter restitit. Qui Arnaïs fuit pater Samsonet de una sorore Karoli* [1] ».

M. Langlois a fait à ce propos une importante découverte: il fait ressortir l'analogie de ce passage avec le ms. Biblioth.

---

dans les laisses assonant sur *o...c*, *on...c*, A (v. 1922) a *boche* ; A et B (v. 1930), ont *reproche* tandis que C a *ongle* et *vergoigne* : le copiste ayant été choqué de voir *o* libre assoner avec *o* nasalisé, a rétabli celui-ci partout.

1) Pertz *Mon. Germ. Hist.* XXIII, 720.

Nationale fr. 5003, qui renferme une chronique soi disant historique : Il (Charlot, fils de Charlemagne) déshérita un duc d'Orléans appelé Arneïs .... qui avait épousé .... une des filles de l'empereur .... appelée Bélicent .... « Arneïs ot ung filz de Belicent sa femme ... ce filz avoit nom Sansonnet, et dist l'istoire, qui parle de luy en rommant, que cestui Samsonnet tint depuis le royaume de Hongrie ..... »[1].

La chronique 5003 place l'épisode d'Arneïs après la mort de Charlemagne et confond donc l'histoire d'Arneïs et celle d'Acelin de Normandie. C'est ce que font également deux remaniements en prose[2], reproduits par M. Langlois. A notre sens, il ne suffit pas de parler d'*analogie*. C'est à ces sources qu'ont été puisés les renseignements de la chronique d'Albéric. M. Langlois n'a pas voulu aller si loin parce qu'il s'est dit qu'Albéric écrivait vers 1235 et que les remaniements en prose ne sont pas si anciens. Seulement nous inclinons à croire que l'allusion au *Coronement* n'est pas le fait d'Albéric lui-même, mais d'un interpolateur. Les renseignements puisés à des sources épiques sont assez nombreux dans Albéric et ont attiré l'attention des savants depuis longtemps. Il y aurait lieu de soumettre leurs résultats à un nouvel examen, et nous sommes convaincu qu'on aboutira à cette conclusion, que toutes les mentions, se rapportant à l'histoire poétique de Charlemagne et de ses successeurs, proviennent d'interpolations[3]. Des copistes auront eu sous leurs yeux des chroniques en prose dans le genre du ms. 5003, chroniques qui ont une apparence très historique, mais ne sont que des remaniements de poèmes épiques : ils auront cru avoir affaire à des textes historiques inconnus d'Albéric et naïvement ils auront inséré leurs notes dans cette compilation savante. S'ils avaient

---

1) *Introduction* p. 86.

2) Arsenal n° 3351 et Bibliothèque Nationale, f. fr. 1497.

3) Nous avons réuni tous les éléments pour une monographie sur ce point. L'importance de ce fait est que si l'histoire poétique de Charlemagne telle que nous la raconte Albéric, n'est pas celle qu'on connaissait en 1235 (époque la composition de la chronique), il faudra bien admettre que nous ayons affaire à des interpolations.

eu recours aux poèmes rimés, ils se seraient nécessairement aperçus de leur méprise.

Maintenant, quelle est la provenance de notre poème ? Où notre épopée s'est-elle formée ? L'étude des éléments historiques nous fait voir clairement que ce ne peut être qu'en Provence. En effet, c'est dans ce pays seulement que l'empereur Louis II succéda à Charles, et c'est pendant qu'il régnait sur cette contrée, qu'eut lieu le siège de Salerne. Louis II n'eut rien à faire avec le reste de la France. De plus, c'est aussi en Provence que régnait Louis l'Aveugle, qui se fit couronner comme empereur et fut aveuglé par son adversaire Bérenger. Le retentissement des luttes entre Gui de Spolète et Bérenger d'abord, entre Louis l'Aveugle et le même personnage ensuite, celui que causa la surprise de Vérone, ne peuvent avoir été tels en France que l'épopée populaire se soit emparée partout de ces sujets. C'est donc bien la Provence qui a vu naître notre *Coronement*. Nous nous bornerons ici à cette constatation, sans nous étendre sur les autres épopées de la geste narbonnaise. Nous y reviendrons prochainement dans un autre travail sur *l'histoire poétique de Guillaume de Gellone et la formation de la geste narbonnaise*, où nous aurons à examiner à fonds la thèse que M. G. Paris soutient depuis plus de trente ans contre MM. P. Meyer et Léon Gautier.

CONCLUSIONS.

—

Résumons en quelques lignes les résultats auxquels nous avons abouti.

I. L'hypothèse de M. Gaston Paris (*Hist. poét. de Charlemagne*, p. 80 s.), d'après laquelle la geste narbonnaise serait d'origine *provençale* — hypothèse combattue par M. P. Meyer (*Recherches sur l'Épopée française*, p. 38-63) et M. Léon Gautier (*Épopées françaises*, t. III, p. 8 s.) — se vérifie pleinement en ce qui concerne le *Coronement Looïs*. L'importance accordée aux souverains provençaux prouve que la première phase du développement de cette épopée s'est passée dans le Midi de la France.

II. Contrairement à ce que l'on a cru jusqu'à présent, le *Coronement Looïs* ne s'est pas formé par la fusion de divers Guillaumes avec Guillaume de Gellone, mais bien par celle de divers Louis avec Louis le Débonnaire. Ces personnages sont:

1. Louis, empereur-roi d'Italie, fils de Lothaire I, héros de l'épisode II (siège de Salerne);

2. Louis IV, d'Outremer, héros de l'épisode III (luttes contre Richard de Normandie, transfert de la capitale à Laon);

3. Louis l'Aveugle, empereur-roi de Provence, héros de l'épisode IV (luttes contre Gui d'Allemagne, contre Otton de Spolète, surprise de Vérone, et sacre à Rome);

4. Peut-être Louis V (en ce qui concerne le mariage de Blanchefleur d'Aquitaine).

III. L'hypothèse de M. Léon Gautier, d'après laquelle les diverses parties du *Coronement Looïs* ne seraient pas de la même date — hypothèse qui jusqu'ici a eu peu de succès — semble être parfaitement exacte. Le premier épisode du poème (Arneïs d'Orléans) paraît ajouté postérieurement. C'est ce que démontrent :

1. l'étude des éléments historiques, qu'il renferme;

2. le développement général du poème;

3. surtout la langue, dont nous pouvons parfaitement juger par les assonances.

IV. Le *Coronement Looïs*, tel qu'il nous est parvenu, n'est que le remaniement du poème que connaissaient les auteurs du *Charroi de Nimes* et d'*Aliscans*. C'est ce que démontrent :

1. l'étude des éléments historiques, qui ont été visiblement altérés dans notre version moderne;

2. l'ordre suivi dans l'exposition des diverses branches, qui sont au nombre de 4 dans notre version, et étaient au nombre de 6 dans la version antérieure.

Il s'en faut de beaucoup que nous ayons examiné toutes les questions que soulève l'étude du *Coronement Looïs*. Il est un point que nous avons négligé et qui est d'une importance capitale. Dans notre poème, Louis le Débonnaire est protégé depuis le commencement jusqu'à la fin par Guillaume d'Orange. Or, Louis monta sur le trône en 814. Le célèbre lieutenant de Charlemagne, Guillaume de Gellone, prototype de Guillaume d'Orange, est mort en 812. Il ne peut donc avoir aidé Louis le Débonnaire à s'asseoir et à se maintenir sur le trône. D'où vient que l'épopée lui accorde un rôle prépondérant? Nous croyons préférable de réserver cette question pour l'histoire poétique de Guillaume de Gellone. Nous aurons en même temps à examiner le rôle que les neveux de Guillaume jouent dans l'épopée. Le *Coronement Looïs* a, il est vrai, été intercalé dans la geste narbonnaise, c'est-à-dire dans l'histoire de Guillaume d'Orange et de sa famille; mais en réalité, comme nous l'avons démontré, ce poème est plutôt un développement de l'*histoire poétique de Louis le Débonnaire*. Il nous a donc semblé préférable d'en faire le sujet d'une étude à part.

Louis, fils de Charlemagne, apparaît dans plusieurs épopées antiques. Résumons, pour terminer, son histoire poétique. Louis le Débonnaire a été confondu avec Louis d'Outremer dans *Raoul de Cambrai*, aussi bien que dans la

branche III du *Coronement*. C'est lui qui donne à Raoul de Cambrai le fief du Vermandois, après la mort d'Herbert de Vermandois. Dans la première version du *Raoul*, tel que le connaissait la chronique de Waulsort, la conduite de Louis vis-à-vis des héritiers d'Herbert, était rattachée à la haine du roi contre ce terrible vassal, dans la prison duquel Charles, père de Louis, était mort. Seulement, dans la chanson (1re version), c'est Louis lui-même qui aurait été mis en prison « *reciproca crudelitate a genitore puerorum et patruis » se vinculatum reminiscens*[1] ». Comme le remarque ingénieusement M. G. Paris [2], ce trait indique que le chroniqueur a puisé sa notice dans la chanson de *Raoul de Cambrai*; sinon il aurait écrit que c'était Charles qui avait été prisonnier, et non Louis.

Louis le Débonnaire a été confondu avec Louis III dans le poème que l'on intitule *le roi Louis* ou *Gormond et Isembard*. Le sujet de cette épopée est la bataille de Saucourt, victoire de Louis III, dont la tradition populaire a gratifié le fils de Charlemagne.

Dans *Lohier et Mallart*, perdu en français, mais conservé en allemand et en néerlandais (fragments), nous trouvons une nouvelle version de cette bataille de Saucourt avec une longue suite. Ce poème nous apprend comment l'épopée française faisait mourir Louis le Débonnaire. Il serait décédé à Metz, des suites des blessures reçues à Saucourt. C'est donc une confusion avec la mort de Louis III, quelques semaines après sa victoire sur les Normands. Cette version poétique est confirmée par le *Hugues Capet*.

Louis, dans l'épopée, ne laissait qu'une fille, appelée Marie, qui fut épousée par Hugues Capet. Ce dernier succéda à son beau père, sans difficulté aucune.

C'est ainsi que la tradition populaire expliquait l'avénément des Capétiens au trône de France. L'usurpation d'Hugues

---

1) *Chronique de Waulsort.*
2) *Journal des savants*, 1887, p. 45, tirage à part.
3) Éd. Lagrange, v. 498 s.

Capet semble donc avoir été totalement oubliée — ce qui n'a rien d'étonnant, les trouvères du Xe et XIe siècles, vivait sous des Capétiens [1].

Louis le Débonnaire n'a pas été un de ces héros privilégiés, qui ont passé dans les romans en prose et ont continué à vivre dans les livres de la *Bibliothèque bleue* jusqu'à nos jours. Cependant nous croyons avoir montré qu'il reste un des personnages les plus intéressants de l'épopée française, Son nom se retrouve dans des légendes fort anciennes. Les poèmes dans lesquels il intervient, se tiennent encore très près de l'histoire. L'étude de l'histoire poétique de notre empereur est donc d'une importance capitale. Elle nous permet de saisir sur le vif comment la tradition populaire s'y prend pour dénaturer les événements et les faire entrer dans le cadre de l'épopée nationale.

---

1) Il est vrai que dans la *Mort d'Aimeri de Narbonne*, nous trouvons un seigneur Hue Chapet, qui tourmente le pauvre petit Louis. Mais cette épopée est de l'extrême décadence. Je considère ce trait comme n'ayant rien de traditionnel, et j'y vois une nouvelle preuve de l'influence de l'histoire écrite sur la tradition populaire, influence dont j'ai parlé p. 62.

UNIVERSITY OF B.C. LIBRARY
3 9424 02265 2660

University of British Columbia Library
DUE DATE

ET-6 BP 74-453

DISCARD